DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES ET NUMÉRIQUES

Direction Gestion des Ressources Humaines Service Relations Sociales et Suivi de la Masse Salariale





Présenté en CT le 22 novembre 2022

Sommaire

A - L'EMPLOI

A - L EMPLOI	
Agents sur des emplois fonctionnels de direction - IND 1.1.0 - Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2021, par statut d'origine, cadre d'emplois, Sexe et grade de détachement	IND 1.1.0
Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein de fonctionnaires et caractéristiques des emplois - IND 1.1.1 - Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2021 par filière, cadre d'emploi et grade, Selon les caractéristiques de l'emploi et selon le sexe	IND 1.1.1
- IND 1.1.4 - Nombre de fonctionnaires en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2021 par filière déclinée par catégorie Hiérarchique et par sexe	IND 1.1.4
Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein des contractuels et caractéristiques des emplois - IND 1.2.1 - Nombre d'agents contractuels occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2021 par filière et cadre d'emplois,	IND 1.2.1
Selon le type de contrat et le type de recrutement - IND 1.2.4 - Nombre de contractuels en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2021 par filière déclinée par catégorie et par sexe	IND 1.2.4
 - IND 1.2.5 - Nombre de CDI conclus au cours de l'année 2021 - IND 1.3.1 - Autres contractuels sur emploi non permanent, en effectif physique et en ETPR, selon le sexe 	IND 1.2.5 IND 1.3.1
Les autres personnels - IND 1.3.2 - Recours à du personnel temporaire, mis à disposition par les CDG par filière ou intérimaires, selon le sexe	IND 1.3.2
Pyramide des âges des agents - IND 1.4.0 - Répartition par sexe et tranche d'âge des effectifs des fonctionnaires et des contractuels Présents dans les effectifs au 31/12/2021	IND 1.4.0
Positions statutaires particulières au 31 décembre 2021 des agents gérés par la collectivité territoriale - IND 1.4.1 - Nombre d'agents originaires de la collectivité	IND 1.4.1-1.4.4
- IND 1.4.2 - Nombre d'agents originaires d'une autre structure	IND 1.4.1-1.4.4
 IND 1.4.3 - Nombre d'agents originaires d'une autre structure mis à disposition IND 1.4.4 - Fonctionnaires pris en charge par le CDG ou le CNFPT (articles 53 et 97) 	IND 1.4.1-1.4.4 IND 1.4.1-1.4.4
Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (travailleurs en situation de handicap) - IND 1.6.1 - Nombre d'agents en situation de handicap bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (y compris reclassés)	IND 1.6.1
par catégorie hiérarchique, statut et sexe - IND 1.6.2 - Respect des obligations d'emploi : dépenses couvrant partiellement l'obligation d'emploi et taux d'emploi	IND 1.6.2
Autorisation d'exercice d'une activité accessoire - IND 1.8.1 - Nombre de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire	IND 1.8.1
B - RECRUTEMENT	
2 (125)(6) 12.11.21.1	
- IND 1.9.0 - Bilan des arrivées et départs dans l'année 2021	IND 1.9.0
- IND 1.9.1 - Arrivées d'agents sur emploi fonctionnel au cours de l'année 2021, par statut d'origine, selon le grade de détachement et le sexe	IND 1.9.1
- IND 1.9.2 - Arrivées de fonctionnaires dans l'année 2021, par cadre d'emplois, selon le motif de recrutement	IND 1.9.2
- IND 1.9.3 - Arrivées de contractuels sur emploi permanent dans l'année 2021, par filière et cadre d'emplois, selon les caractéristiques De l'emploi et le sexe	IND 1.9.3
C - PARCOURS PROFESSIONNEL	
Flux de sortie des agents occupant un emploi permanent	
Flux de sortie des agents occupant un emploi permanent - IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique	IND 1.9.4.0 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2
 - IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1
 - IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2
 - IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.5 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 IND 1.9.6.1 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.6 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 IND 1.9.6 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.4 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6
- IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de lauréats sur les listes des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences expndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences expndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.4 - Congés de paternité	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.4 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.5 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 2.1.5 - Congés de po	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.1 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.4 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique - IND 2.1.5 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 2.1.1 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionn	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.17 IND 2.1.8
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.6.1 - Avancements de prade dans l'année 2021 IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de pour se sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.5 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique<td>IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7</td>	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7
 - IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements de prade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.6 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de fauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.6.1 - Avancements de prade dans l'année 2021 IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de pour se sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.5 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique<td>IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.17 IND 2.1.8</td>	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.17 IND 2.1.8
 IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.6 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires benéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.6.2 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de lonctionnaires benéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectés au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), résents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences es yndicales), résents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Congés de prothe	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.2.0 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.3
 IND 1.9.40 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie l'IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signéés au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.6 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de louriconnaires été médicaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.0 - Nombre de fonctionnaires sayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractueles sur emploi pron permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de contractueles sur emploi non permanent ayant été absents au m	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.10 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'anmée 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'anmée 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'anmée 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de lourcionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.5 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.5 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (nors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.5 - Congés de protentactuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (nors formation, journée	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4-2.4 IND 2.2.5
 IND 1.9.40 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie l'IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signéés au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.6 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique IND 1.9.7 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 IND 1.9.8 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe IND 1.9.9 - Nombre de louriconnaires été médicaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents IND 2.1.0 - Nombre de fonctionnaires sayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 IND 2.1.2 - Nombre de contractueles sur emploi pron permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 IND 2.1.3 - Nombre de contractueles sur emploi non permanent ayant été absents au m	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.10 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4
- IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5 - Nombre d'apentents et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Nombre d'apente fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.9 - Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieur de la catégorie hiérarchique des agents - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congès supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congès supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.2 - Nombre de journées de songés supérieur de dans l'auxèe des distances auxèe à l'ensemble des agents - IND 2.1.2 - Nombre de journées de songés supérieur de dans l'auxèe des distances sur emploi permanent, pur catégorie hiérarchique - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par moit (nots	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.1.9 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4 IND 2.2.5 IND 2.2.8
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique Evolution de carrière - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5.5 - Titulairsaion et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 par fillère et catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois De niveau supérieur ou de catégorie supérieure D - ORGANISATION DU TRAVAIL Congés et absences - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grêve et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grêve et absences syndicales), présents dans les au moins un jour dans l'année par motif (nors formation, journées de grêve et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, Par motif (fors formation, journées de grêve et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.0 - Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 2.1.0 - Congés de paternité et d	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.9 IND 2.1.9 IND 2.2.1
- IND 1.9.4.0 - Départs dans l'année 2021, par motif de départ et selon le sexe et la catégorie - IND 1.9.4.2 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.5 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.5 - Nombre d'agents tonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.5 - Nombre de flonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.5 - Nombre de fonctionnaires de graft de aprilue des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois - De niveau suprieur ou de catégories suprieure - IND 2.1.0 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.2 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, - Par motif (hors formation, journées de grève et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.5 - Congés de présence parentale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 2.1.5 - Congés de présence parentale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégo	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.7 IND 2.1.8 IND 2.1.9 IND 2.2.0 IND 2.1.9 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4 IND 2.2.5 IND 2.2.8
- IND 1.9.4.1 - Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique - IND 1.9.4.2 - Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique - IND 1.9.5.5 - Titularisation et stages au cours de l'année 2021 - IND 1.9.5.6 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.1 - Avancements et promotion interne dans l'année 2021 - IND 1.9.6.2 - Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique - IND 1.9.6 - Nombre d'agensit fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par - Un conseiller en évolution professionnelle en 2021 - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe - IND 1.9.9 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois - De niveau supérieur ou de catégorie supérieure - IND 2.1.9 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents - IND 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées de grêve et absences syndicales), présents dans les effectifs au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année par motif (hors formation, journées des grêve et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, - Par motif (hors formation, journées des grêve et absences syndicales), présents au 31/12/2021 - IND 2.1.0 - Congés de patemité et d'accuell	IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.4.1-1.9.4.2 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.5-1.9.6.1 IND 1.9.7 IND 1.9.8 IND 1.9.9 IND 2.1.0 IND 2.1.1 IND 2.1.2 IND 2.1.3 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.4-2.1.6 IND 2.1.10 IND 2.1.10 IND 2.1.10 IND 2.1.10 IND 2.1.10 IND 2.1.10 IND 2.1.2 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.1 IND 2.2.2 IND 2.2.3 IND 2.2.1-2.2.3 IND 2.2.4 IND 2.2.5 IND 2.2.8 IND 2.2.9 IND 2.3.1

 IND 2.3.3 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe IND 2.3.4 - Nombre d'agents contractuels occupant un emploi permanent à temps complet rémunérés au 31/12/2021 par filière, 	IND 2.3.3 IND 2.3.4
Cadre d'emplois et selon la quotité de temps de travail et le sexe	
 IND 2.3.5 - Nombre d'agents contractuels bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe IND 2.3.6 - Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels bénéficiaires de plein droit d'un temps partiel annualisé à l'issue De leur congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant 	IND 2.3.5 IND 2.3.6
Félétravail - IND 2.4.1 - Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail, de refus prononcés et d'agents exerçant leur fonctions	IND 2.4.1
Dans le cadre du télétravail par sexe, par catégorie hiérarchique et par filière - IND 2.4.2 - Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du télétravail	
	IND 2.4.2
E - REMUNERATIONS	
R émunérations - IND 3.1.1 - Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2021	IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3
- IND 3.2.1 - Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2021	IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3
 - IND 3.3.1 - Rémunérations des agents sur emploi non permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2021 - IND 3.3.9 - Nombre de contractuels ayant bénéficié d'une indemnité de fin de contrat 	IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3 IND 3.3.9
 - IND 3.4.0 - Ecart de rémunération hommes-femmes - IND 3.4.0.1 - Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées en 2021 	IND 3.4.0 IND 3.4.0.1
Indemnisation chômage	110 0.4.0.1
- IND 3.4.1 - Indemnisation du chômage pour les titulaires	IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3
 - IND 3.4.2 - Indemnisation du chômage pour les contractuels - IND 3.4.3 - Maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire 	IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3 IND 3.1.1-3.3.1 et 3.4.1-3.4.3
Dépenses de fonctionnement	
- IND 3.4.7 - Dépenses de fonctionnement de la collectivité et dépenses de personnel	IND 3.4.7
F - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	
Risques professionnels et mesures en matière de sécurité - IND 4.1.1 - Agents affectés à la prévention	IND 4.1.1-4.1.2
- IND 4.1.2 - Actions liées à la prévention dans l'année 2021	IND 4.1.1-4.1.2
- IND 4.1.3 - Nombre de visites médicales sur demande de l'agent - IND 4.1.4 - Existence d'un document unique d'évaluation des risques professionnels	IND 4.1.3 IND 4.1.4-4.1.7
- IND 4.1.5 - Existence d'un plan de prévention des Risques psychosociaux	IND 4.1.4-4.1.7
- IND 4.1.6 - Existence de démarche de prévention des risques - IND 4.1.7 - Existence d'un registre de santé et sécurité	IND 4.1.4-4.1.7 IND 4.1.4-4.1.7
 - IND 4.2.5 - Contrat d'assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie - IND 4.2.6 - Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale particulière et nombre d'agents occupant 	IND 4.2.5 IND 4.2.6
Des postes dans des services comportant des risques spéciaux	IND 4.2.0
Protection fonctionnelle - IND 4.2.7 - Nombre de demandes de protection fonctionnelle et nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle Selon que l'agent soit mis en cause ou qu'il soit victime.	IND 4.2.7
Accidents du travail, maladies professionnelles et violences physiques sur agents	
- IND 4.2.1 - Accidents du travail reconnus dans l'année 2021 et jours d'arrêts de travail liés aux accidents survenus en 2021 ou avant	IND 4.2.1
 - IND 4.2.2 - Maladies professionnelles reconnues en 2021 et jours d'arrêts de travail liés à l'ensemble des maladies professionnelles reconnues - IND 4.2.4 - Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2021 	IND 4.2.2 IND 4.2.4
- IND 4.3.1 - Nombre de signalements pour actes de violences physiques, de violences sexuelles, de discrimination, Harcèlement moral et harcèlement sexuel, agissement sexistes, menaces ou actes d'intimidation envers le personnel au cours de l'année 2021	IND 4.3.1
- IND 4.3.2 - Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement	IND 4.3.2
Inaptitudes - IND 4.4.1 - Inaptitudes au cours de l'année 2021	IND 4.4.1
Suicides	
- IND 4.5.1 - Suicides au cours de l'année 2021	IND 4.5.1
G - FORMATION	
- IND 5.1.1.1 - Tableau récapitulatif - Fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents Dans les effectifs au 31/12/2021 ayant participé à au moins une formation en 2021	IND 5.1.1
- IND 5.1.1.2 - Journées de formation suivies par les fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents au 31/12/2021 Et nombre d'agents sur emploi permanent ayant participé à au moins une journée de formation en 2021	IND 5.1.1
- IND 5.1.2.1 - Journées de formation suivies par les agents sur un emploi non permanent au cours de l'année 2021	IND 5.1.2
- IND 5.1.3 - Validation de l'expérience, bilan de compétence et congé de formation dans l'année 2021 - IND 5.1.4 - Coûts de formation	IND 5.1.3 IND 5.1.4
H - ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE	
Action Sociale	
- IND 7.1.1 - Dépenses engagées pour la réalisation des prestations d'action sociale	IND 7.1.1-7.1.3
 IND 7.1.2 - Modalités de mise en œuvre de l'action sociale IND 7.1.3 - Nombre de bénéficiaires des prestations d'action sociale par type de prestation 	IND 7.1.1-7.1.3 IND 7.1.1-7.1.3
Protection Sociale	-
- IND 7.2.0 - Existence d'un accord collectif sur la protection sociale complémentaire	IND 7.2.0-7.2.2
 IND 7.2.1 - Procédure retenue par la collectivité pour la protection sociale complémentaire santé et prévoyance IND 7.2.2 - Nombre de bénéficiaires et montants de participations 	IND 7.2.0-7.2.2 IND 7.2.0-7.2.2
I - DIALOGUE SOCIAL	
Réunions statutaires	
- IND 6.1.0 - Nombre de représentants du personnel par type d'instance - IND 6.1.1 - Nombre de réunions au cours de l'année	IND 6.1.0
- IND 6.1.1.4 - Nombre de raunions au cours de rannée - IND 6.1.1.4 - Nombre de saisine de la CAP ou de la CCP	IND 6.1.1-6.1.3 IND 6.1.1-6.1.3
Droits syndicaux - IND 6.1.2 - Droits syndicaux	IND 6 1 1-6 1 3
Négociations et accords collectifs	IND 6.1.1-6.1.3
- IND 6.1.5 Nombre de négociations engagées et nombre d'accords collectifs conclus et signés au cours de l'année	IND 6.1.5
Conflits du travail - IND 6.1.6 - Existence d'un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève des agents ou, à défaut,	IND 6.1.6
d'une délibération de l'organe délibérant. - IND 6.1.3 - Nombre de jours de grêves en heure agent	IND 6.1.1-6.1.3
J - DISCIPLINE	
- IND 8.1.1 - Nombre de sanctions disciplinaires prononcées dans l'année	IND 8.1.1

1.1.0

Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2021, par statut d'origine, cadre d'emplois, sexe et grade de détachement Champ : les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires et contractuels occupant un emploi permanent fonctionnel rémunérés au 31/12/2021.

<u>Tableau 1.1.0.a</u>: Fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale

	Fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale									
Emplois fonctionnels	Administrateurs		ateurs Attach		Ingénieurs en chef		Ingén	ieurs	ieurs Au	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :										
Directeur général des services ou directeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	1	3	0	0	0	0	0	1	0	0
Emplois fonctionnels techniques :										
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :										
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	3	0	0	0	0	0	1	0	0

Tableau 1.1.0.b: Fonctionnaires issus d'une autre administration (FPE, FPH)

			Fonctio	nnaires iss	us d'une au	tre adminis	tration (FP	E, FPH)		
Emplois fonctionnels	Adminis	Administrateurs		Attachés		s en chef	Ingénieurs		Aut	tres
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :										
Directeur général des services ou directeur	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels techniques :										
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :										
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

<u>Tableau 1.1.0.c</u>: Contractuels sur emplois permanents

Emplois fonctionnels	Contract emplois pe	
	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :		
Directeur général des services ou directeur	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0
Emplois fonctionnels techniques :		
Directeur général des services techniques	0	0
Directeur des services techniques	0	0
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0
TOTAL	0	0

1.1.1



Champ: le tableau qui suit concerne les agents titulaires et stagiaires occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2021.

Remarque importante: les agents occupant un emploi fonctionnel sont également comptés ici, mais uniquement dans leurs cadres d'emplois et grades respectifs.

Exemple : un attaché principal qui est en poste sur un emploi fonctionnel de directeur général adjoint, doit être comptabilisé en tant qu'attaché principal.

		•	Tous emplois	i		Tous e	mplois		Dont :	SPV*
Grades			Temps no	n complet						
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	Temps de travail hebd				Femmes	Total	Hommes	Femmes
FILIERES	complet	moins de	17 H 30 à	28 H	Sous-Total	Hommes	remmes		nommes	remmes
		17 H 30	- DE 28 H	ou plus						
FILIERE ADMINISTRATIVE									<u>'</u>	
Administrateur général	1	0	0	(0		1	1	0	(
Administrateur hors classe	4	0	0	(0	1	3	4	0	(
Administrateur	3	0	0	(0	2	1	3	0	(
Administrateur stagiaire		0	0	(0			0	0	(
ADMINISTRATEURS	8	0	0	(0	3	5	8	0	
Attaché hors classe	8	0	0	(0	1	7	8	0	(
Directeur territorial	1	0	0	(0	1		1	0	(
Attaché principal	41	0	0	(0	10	31	41	0	(
Attaché	91	0	0	(0	22	69	91	0	(
Attaché stagiaire	7	0	0	(0	2	5	7	0	(
ATTACHES	148	0	0	(0	36	112	148	0	(
Secrétaire de mairie	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
SECRETAIRES DE MAIRIE	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Rédacteur principal de 1ère classe	63	0	0	:	1 1	7	57	64	0	(
Rédacteur principal de 2ème classe	47	0	0	(0	10	37	47	0	(
Rédacteur principal de 2ème classe stagiaire	3	0	0	(0		3	3	0	(
Rédacteur	40	0	0	(0	7	33	40	0	(
Rédacteur stagiaire	6	0	0	(0		6	6	0	(
REDACTEURS	159	0	0	:	1 1	24	136	160	0	(
Adjoint administratif principal de 1ère classe	138	0	0	(0	12	126	138	0	(
Adjoint administratif principal de 2ème classe	75	0	1	() 1	7	69	76	0	
Adjoint administratif principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Adjoint administratif	75	0	2	(2	14	63	77	0	(
Adjoint administratif stagiaire	13	0	0		0	4	9	13	0	(
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	301	0	3	(3	37	267	304	0	(
FILIERE ADMINISTRATIVE	616	0	3		1 4	100	520	620	0	

	Tous emplois			Tous e	mplois		Dont 9	SPV*		
Grades			Temps no	n complet						
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail hebo					Total		
FILIERES	complet	moins de 17 H 30	17 H 30 à - DE 28 H	28 H ou plus	Sous-Total	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
FILIERE TECHNIQUE		27 00								
Ingénieur général	0	0	0	C	0	0	0	0	0	C
Ingénieur en chef hors classe	1	0	0	C	0	0	1	1	0	C
Ingénieur en chef	4	0	0	C	0	1	3	4	0	C
Ingénieur en chef stagiaire	0	0	0	C	0	0	0	0	0	C
INGENIEURS EN CHEF	5	0	0	C	0	1	4	5	0	С
Ingénieur hors classe	1	0	0	C	0		1	1	0	C
Ingénieur principal	31	0	0	C	0	15	16	31	0	C
Ingénieur	25	0	1	C	1	12	14	26	0	C
Ingénieur stagiaire	1	0	0	C	0	1		1	0	C
INGENIEURS	58	0	1	(1	28	31	59	0	C
Technicien principal de 1ère classe	23	0	0	C	0		6	23	0	C
Technicien principal de 2ème classe	17	0			0		6	17	0	C
Technicien principal de 2ème classe stagiaire	0							0	0	C
Technicien	32	0	0	C	0	28	4	32	0	C
Technicien stagiaire	1	0					0	1	0	C
TECHNICIENS	73	0	0	C	0	57	16	73	0	C
Agent de maîtrise principal	117	0					23	117	0	C
Agent de maîtrise	71	0		_	_		18	71	0	C
Agent de maîtrise stagiaire	0							0	0	C
AGENTS DE MAITRISE	188				_		41	188	0	C
Adjoint technique principal de 1ère classe	330	4		12			85	346	0	C
Adjoint technique principal de 2ème classe	206	2					91	239	0	C
Adjoint technique principal de 2ème classe stagiaire	0							0	0	C
Adjoint technique	213	0					90	268	0	C
Adjoint technique stagiaire	41	0					26	61	0	C
ADJOINTS TECHNIQUES	790	6					292	914	0	
Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 1ère classe	0	-		-		-		0	0	C
Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 2ème classe	0							0	0	C
Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 2ème classe stagiaire	0		_	1			-	0	0	
Adjoint technique des établissements d'enseignement	0		_	_	-			0	0	
Adjoint technique des établissements d'enseignement stagiaire	0	_		_	-		-	0	0	
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	0							0	0	C
FILIERE TECHNIQUE	1 114	6	-		-	-	384	1 239	0	C
FILIERE CULTURELLE										
Conservateur en chef	2	0	0		0	1	1	2	0	C
Conservateur	5		_		-			5	0	
Conservateur Conservateur stagiaire	0						4	0	0	
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	7	0		_			5	7	0	
	1	0			_		1	1	0	C
Conservateur en chef	4							4		
Conservateur Conservateur stanisius	0							0	0	
Conservateur stagiaire									U	
CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES	5	0	0	C	0	1	4	5		

		Tous emplois				Tous e	mplois		Dont	SPV*	
Grades			Temps no								
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail hebo					Total			
FILIERES	complet	moins de	17 H 30 à	28 H	Sous-Total	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		17 H 30	- DE 28 H	ou plus							
Attaché principal de conservation du patrimoine	3				0 0	1	2	3	0		
Attaché de conservation du patrimoine	2	0	0	(0 0		2	2	0		
Attaché de conservation du patrimoine stagiaire	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
ATTACHES DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	5	0	0	(0 0	1	4	5	0		
Bibliothécaire principal	3	0	0	(0 0		3	3	0		
Bibliothécaire	6	0	0	(0 0	1	5	6	0		
Bibliothécaire stagiaire	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
BIBLIOTHECAIRES	9	0	0	(0 0	1	8	9	0		
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie stagiaire	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie stagiaire	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
Professeur d'enseignement artistique hors classe	30	0	0	(0 0	18	12	30	0		
Professeur d'enseignement artistique classe normale	14	0	0	(0 0	5	9	14	0		
Professeur d'enseignement artistique stagiaire	1	0	0	(0 0	1		1	0		
PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	45	0	0	(0 0	24	21	45	0		
Assistant de conservation principal de 1ère classe	50	0	3	2	2 5	9	46	55	0		
Assistant de conservation principal de 2ème classe	24	0	0		3	4	23	27	0		
Assistant de conservation principal de 2ème classe stagiaire		0	0	(0 0	0	0	0	0		
Assistant de conservation	14	0	0	:	1 1	5	10	15	0		
Assistant de conservation stagiaire		0	0	(0 0	0	0	0	0		
ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	88	0	3	(5 9	18	79	97	0		
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	28	0	5	(5	8	25	33	0		
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	11		2		1 3			14	0		
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe stagiaire	0		0	(0 0			0	0		
Assistant d'enseignement artistique	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
Assistant d'enseignement artistique stagiaire	0	0	0	(0 0	0	0	0	0		
ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	39	0	7	1	1 8	13	34	47	0		
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	10	0	0	(0 0	0	10	10	0		
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	8		0	(0 0	4	4	8	0		
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe stagiaire		0	0	(0 0	0	0	0	0		
Adjoint territorial du patrimoine	10	0	0	(0 0	3	7	10	0		
Adjoint territorial du patrimoine stagiaire	6	0	0	(0 0		6	6	0		
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	34	0	0	(0 0	7	27	34	0		
FILIERE CULTURELLE	232	0	10		7 17	67	182	249	0		
FILIERE SPORTIVE			ı								
Conseiller principal	2				0			2	0		
Conseiller	1				0		1	1	0		
Conseiller stagiaire		0			0		0	0	0		
CONSEILLERS DES APS	3				0 0	_		3	0		
Educateur principal de 1ère classe	31	0	0	(0 0	16	15	31	0		

			Tous emploi	s		Tous e	mplois		Dont SPV*	
Grades			Temps no	n complet						Femmes
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail heb	domadaire		1	_	Total	Hommes	
FILIERES	complet	moins de	17 H 30 à	28 H	Sous-Total	Hommes	Femmes			
		17 H 30	- DE 28 H	ou plus						
Educateur principal de 2ème classe	6	0			0	5	1	6	0	
Educateur principal stagiaire de 2ème classe	0	0	C	(0	0	0	0	0	
Educateur	3	0	C	(0	2	1	3	0	
Educateur stagiaire	3	0	C	(0	2	1	3	0	
EDUCATEURS DES APS	43	0	C	(0	25	18	43	0	
Opérateur principal	2	0	C	(0	2	0	2	0	
Opérateur qualifié	1	0	С	(0	1	0	1	0	
Opérateur qualifié stagiaire	0	0	С	(0	0	0	0	0	
Opérateur	0	0	С	(0	0	0	0	0	
OPERATEURS DES APS	3	0	C	(0	3	0	3	0	
FILIERE SPORTIVE	49	0	0	(0	30	19	49	0	
FILIERE SOCIALE	1 -		-		\ -				-1	
Conseiller hors classe socio-éducatif	0				0			0	0	
Conseiller supérieur socio-éducatif	0	_	_		0			0	0	
Conseiller socio-éducatif	0				0		-	0	0	
Conseiller socio-éducatif stagiaire	0	0	_		0		0	0	0	
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS	0	_	_		0	-	-	0	0	
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	5		_		0		-	5	0	
Assistant socio-éducatif	5	_	_		0		-	5	0	
Assistant socio-éducatif de 2ème classe stagiaire	0	0			0	-		0	0	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS	10		_		0	•	10	10	0	
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	2	0	_		0	-	2	2	0	
Educateur de jeunes enfants	1	0	_		0	-	1	1	0	
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe stagiaire	0	_	_		0		-	0	0	
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	3	_	_		0		-	3	0	
Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	0		_		0	-	-	0	0	
Moniteur-éducateur et intervenant familial	0	0	C	(0	0	0	0	0	
Moniteur-éducateur et intervenant familial stagiaire	0	0	C	(0	0	0	0	0	
MONITEURS EDUCATEURS ET INTERVENANTS FAMILIAUX	0	0	С	(0	0	0	0	0	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	126	0	С	(0	2	124	126	0	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	42	0	2	:	. 3	1	44	45	0	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles stagiaire	4	0	С	(0	0	4	4	0	
ASEM	172	0	2		3	3	172	175	0	
Agent social principal de 1ère classe	0	0	C		0	0	0	0	0	
Agent social principal de 2ème classe	2	0	С		0	2	0	2	0	
Agent social principal de 2ème classe stagiaire	0	0	С	(0	0	0	0	0	
Agent social	0	0	С	(0	0	0	0	0	
Agent social stagiaire	0	0	С	(0	0	0	0	0	
AGENTS SOCIAUX	2	0	C	(0	2	0	2	0	
FILIERE SOCIALE	187	0	2		. 3	5	185	190	0	

FILIERE MEDICO-SOCIALE

	Tous emplois					Tous e	mplois		Dont SPV*	
Grades			Temps no	n complet						
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail hebo	domadaire		1		Total		Farmer
FILIERES	complet	moins de	17 H 30 à	28 H	Sous-Total	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
		17 H 30	- DE 28 H	ou plus						
Médecin hors classe	0		0	. (0	0	0	0	0	
Médecin de 1ère classe	0	0	2	. 2	2 4	0	4	4	0	
Médecin de 2ème classe	0	0	1	. (1	0	1	1	0	
Médecin de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
MEDECINS	0	0	3	2	2 5	0	5	5	0	
Psychologue hors classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Psychologue de classe normale	1	0	0	(0	0	1	1	0	
Psycholoque de classe normale stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
PSYCHOLOGUES	1	0	0	(0	0	1	1	0	
Sage-femme hors classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Sage-femme de classe normale	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Sage-femme de classe normale stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
SAGES-FEMMES	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Cadre supérieur de santé	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Cadré de santé de 1ère classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Cadre de santé de 2ème classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Cadre de santé de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice-cadre supérieur de santé	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice-cadre de santé	0	0	0	(0	0	0	0	0	
PUERICULTRICES-CADRES DE SANTE	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice de classe supérieure	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice de classe normale	0	0	0	(0	0	0	0	0	
PUERICULTRICES (décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié) *	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice hors classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice de classe supérieure	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice de classe normale	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Puéricultrice de classe normale stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
PUERICULTRICES (décret n° 2014-923 du 18 août 2014) *	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Cadre de santé	0	0	0	(0	0	0	0	0	
CADRES DE SANTE INFIRMIERS, REEDUCATEURS ET ASSISTANTS MEDICO-TECHNIQUES	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Infirmier en soins généraux hors classe	6	0	0	(0 0	0	6	6	0	
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0			(0	
infirmier en soins généraux de classe normale	4	-			-		_	-	0	
Infirmier en soins généraux de classe normale stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX	10	0	0	(0	0	10	10	0	
Infirmier de classe supérieure	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Infirmier de classe normale	0	0	0	(0	0	0	0	0	
INFIRMIERS	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	0	0	0	(0	0	0	0	0	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	

	Tous emplois						mplois		Dont SPV*	
Grades			•	n complet		1003 6	IIIpiois		Don't Si V	
	_	Tomps do	travail hebo	<u> </u>				Total		
Cadres d'emplois FILIERES	Temps complet	<u> </u>	1	1	Sous-Total	Hommes	Femmes	IUlai	Hommes	Femmes
FILIERES	Complete	moins de 17 H 30	17 H 30 à - DE 28 H	28 H ou plus	Sous-Total					
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	0	-	_		0	0	0	0	0	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	0		_		-	0	0	0	0	(
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe stagiaire	0	_			0	0	0	0	0	(
AUXILIAIRES DE SOINS	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
FILIERE MEDICO-SOCIALE	11	0	3	2	2 5	0	16	16	0	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE										
Masseur-kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste hors classe	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Masseur-kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste de classe supérieure	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Masseur-kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste de classe normale stagiaire	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Masseur-kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste de classe normale	0	0	0	C		0	0	0	0	(
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES, PSYCHOMOTRICIENS ET ORTHOPHONISTES	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale hors classe	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale de classe normale	0	0	0	C		0	0	0	0	(
Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale de classe normale stagiaire	0	0	0	C		0	0	0	0	(
PEDICURES-PODOLOGUES, ERGOTHERAPEUTES, ORTHOPTISTES ET MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE	0	0				0	0	0	0	(
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle	0		_	_	_			0	0	
Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	0	0	_	_	-	0	-	0	0	
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe normale	0					0		0	0	
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe normale stagiaire	0			_		0	0	0	0	
BIOLOGISTES, VETERINAIRES, PHARMACIENS	0	0	_	_	-	0	0	0	0	
Technicien paramédical de classe supérieure	0					0	0	0	0	
Technicien paramédical de classe normale	0	0	_			0		0	0	
Technicien paramédical de classe normale stagiaire	0		_	_		0	0	0	0	
TECHNICIENS PARAMEDICAUX	0				0	0	0	0	0	(
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE										
Directeur principal de police municipale	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
Directeur de police municipale	1	0	0	C	0	1	0	1	0	
Directeur de police municipale stagiaire	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	1	0	0	C	0	1	0	1	0	(
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	0	0	C	0	1	0	1	0	(
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	2	0	0	C	0	1	1	2	0	(
Chef de service de police municipale	5	0	0	C	0	3	2	5	0	(
Chef de service de police municipale stagiaire	1	0	0	C	0	1	0	1	0	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	9	0	0	C	0	6	3	9	0	
Chef de police municipale	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(

	Tous emplois						mplois		Dont SPV*	
Grades			<u>.</u>	n complet						
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail hebd					Total		
FILIERES	complet	moins de 17 H 30	17 H 30 à - DE 28 H	28 H ou plus	Sous-Total	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Brigadier-chef principal	46	0	0	<u> </u>	0	34	12	46	0	(
Gardien-brigadier	12	0	0	С	0	7	5	12	0	(
Gardien-brigadier stagiaire	1	0	0	C	0	1	0	1	0	(
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	59	0	0	C	0	42	17	59	0	(
Garde-champêtre chef principal	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Garde-champêtre chef	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Garde-champêtre chef stagiaire	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
GARDES-CHAMPÊTRES	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
FILIERE POLICE MUNICIPALE	69	0	0	0	0	49	20	69	0	
FILIERE INCENDIE SECOURS										
Contrôleur général	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Colonel hors classe	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Colonel	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Colonel stagiaire	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
CONTRÔLEURS, COLONELS	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Lieutenant-colonel	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Commandant	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Capitaine	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Capitaine stagiaire	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
CAPITAINES, COMMANDANTS, LIEUTENANTS-COLONELS	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Médecin et pharmacien de classe exceptionnelle	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
Médecin et pharmacien hors classe	0		_	_	-	0	_	0	0	(
Médecin et pharmacien de classe normale	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Médecin et pharmacien de classe normale stagiaire	0	0		c	0	0	0	0	0	(
MEDECINS, PHARMACIENS	0	0	0	C	0	0	0	0	0	(
Lieutenant hors classe	0	_			0	0	0	0	0	(
Lieutenant de 1ère classe	0					0	-	0	0	(
Lieutenant de 1ère classe stagiaire	0					0		0	0	(
Lieutenant de 2ème classe	0	0	_		-	0	0	0	0	
Lieutenant de 2ème classe stagiaire	0	0			-	0	0	0	0	
LIEUTENANTS	0		_	_		0	-	0	0	(
Cadre supérieur de santé	0	0			_	0	0	0	0	(
Cadre de santé de 1ère classe	0			_	-	0	0	0	0	(
Cadre de santé de 2ème classe	0	0	_		-	0	0	0	0	(
Cadre de santé de 2ème classe stagiaire	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
CADRES DE SANTE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0					0	0	0	0	(
Infirmier hors classe	0				-	0	-	0	0	(
Infirmier de classe supérieure	0					0	0	0	0	(
Infirmier de classe normale	0	0	_			0	0	0	0	(
Infirmier de classe normale stagiaire	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(
INFIRMIERS DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	С	0	0	0	0	0	(

		Tous emplois			Tous emplois			Dont SPV*		
Grades			Temps no	n complet						
Cadres d'emplois	Temps	Temps de	travail hebo	lomadaire		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FILIERES	complet	moins de	17 H 30 à	28 H	Sous-Total	nomines	remines		nomines	rennies
		17 H 30	- DE 28 H	ou plus						
Adjudant	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Sergent	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Sergent stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Caporal-chef	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Caporal	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Caporal stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Sapeur	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Sapeur stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
SAPEURS ET CAPORAUX DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	(0	0	0	0	0	
FILIERE ANIMATION										
Animateur principal de 1ère classe	8	_			0			8	0	
Animateur principal de 2ème classe	10	0	0	-	1 1	5		11	0	(
Animateur principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(0	0	0	0	0	(
Animateur	7	0	0	2	2 2		_	9	0	(
Animateur stagiaire	0			`	,	_	-	0	0	
ANIMATEURS	25	0	0	3	3	12	16	28	0	(
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	6				1 1	2	5	7	0	(
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	7		1	į	6	6	7	13	0	(
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	(, ,	_	-	0	0	(
Adjoint territorial d'animation	5	1	9	13	1 21	8	18	26	0	(
Adjoint territorial d'animation stagiaire	4		1		2 3		_	7	0	(
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	22	1	11	19	31	18	35	53	0	(
FILIERE ANIMATION	47	1	11	22	34	30	51	81	0	
TOTAL	2 325	7	54	127	7 188	1 136	1 377	2 513	0	

1.1.4 (ETPR) en 20

Nombre de fonctionnaires en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2021 par filière déclinée par catégorie hiérarchique et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les **fonctionnaires**, occupant un emploi à **temps complet ou non complet** et ayant été **rémunérés au moins un jour durant l'année 2021** (hors heures supplémentaires et/ou complémentaires).

Filières	Hommes 1.1.4(1)	Femmes 1.1.4(2)
FILIERE ADMINISTRATIVE	99,30	487,90
Catégorie A	39,00	113,20
Catégorie B	23,80	128,30
Catégorie C	36,50	246,40
FILIERE TECHNIQUE	839,89	341,48
Catégorie A	28,55	34,60
Catégorie B	56,10	14,80
Catégorie C	755,24	292,08
FILIERE CULTURELLE	64,70	168,88
Catégorie A	28,50	40,90
Catégorie B	29,20	101,98
Catégorie C	7,00	26,00
FILIERE SPORTIVE	29,90	22,05
Catégorie A	2,00	1,00
Catégorie B	24,90	16,70
Catégorie C	3,00	4,35
FILIERE SOCIALE	5,00	171,66
Catégorie A	0,00	11,50
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	5,00	160,16
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0,50	13,50
Catégorie A	0,50	13,50
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0,00	0,00
Catégorie A	0,00	0,00
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE POLICE MUNICIPALE	48,10	18,10
Catégorie A	1,00	0,00
Catégorie B	6,00	2,60
Catégorie C	41,10	15,50
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0,00	0,00
Catégorie A	0,00	0,00
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION	27,86	44,22
Catégorie B	11,24	14,27
Catégorie C	16,62	29,95

TOTAL	1 115.25	1 267.79

E mploi 1.2.1

Champ : le tableau qui suit concerne les agents contractuels sur un emploi permanent rémunérés au 31/12/2021.

Remarque importante : les agents occupant un emploi foncti	<u>onnel</u> doivent êti I	re uniquement co	omptabilisés dans	leurs cadres d'em							1											
						oe de contrat															*Sapeur-pomp	ıpier volor
					Type de recruter la Loi n° 84-53 du 26							Tous e	mplois		Ancienneté				-			
	Article 3-1	Article 3-2	Article 3-3, 1°	Article 3 de		Article 3-3, 3° bis	Article 3-3, 4°	Article 3-3, 5°				exerç	ant à	da	ins la collecti	vité		DI	CD	D D	Dont SF	٧٧
CADRE D'EMPLOIS	Remplaçants	Affectés sur un poste vacant	Pas de cadre d'emplois existant	Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les	Tous les emplois pour les communes nouvelles issues de la fusion de communes de moins	établissements mentionnés à l'article 2, lorsque la quotité de		47,136)	CDI	Total	Temps complet	Temps non complet	Moins de 3 ans	de 3 ans à moins de 6 ans	6 ans et plus	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes F	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																						
Administrateurs Attachés		0 5 21			_	_		_	0	10		65	0	2 38	0 1 8 8	20			1 15		0	0
Secrétaires de mairie									1 -	19		0 0	- 2	_					_		0	
Rédacteurs	1	1 22	0					C	1	3	38	36	2	2 20	6 5	7	1	. 2	4	31	0	0
Adjoints administratifs	1:					C	(C	2	_		16	1			0			2	15	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	2	9 46	0	23	0	C	(C	4	22	124	118	5	78	B 17	27	14		22	80	0	0
FILIERE TECHNIQUE														d .								
Ingénieurs en chef Ingénieurs									0	0		0 10	0) (0	1	(0	0	0	0
Techniciens	'	-		_) 1	1 1					-	1 3	1	. (13	/ R	0	
Agents de maîtrise									0 0			1	0			_					0	0
Adjoints techniques	41	6 4	0	0	0	C	(C	1	0	51	. 50	1	3	7 7	7	((42	9	0	0
Adjoints techniques des établissements d'enseignement		0 0	0	0	0	C	(0	0 0	n	0	0	0		0 0	n			0	n	0	0
			-						-	-	-	- 00		-		-			-	25	-	-
FILIERE TECHNIQUE FILIERE CULTURELLE	4	/ 9	U	24	U			L L) 2	. 2	84	83	1	5	9 14	11	4		5/	25	0	U
Conservateurs du patrimoine		0 0	0	0	0	C	(0	0	0	0	0	0) (0 0	0			0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques		0 0	0					0	0	0	0	0		_	0 0			_	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine		0 0	0	0	0	C	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0	((0	0	0	0
Bibliothécaires	-	0	0	0	0	C	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0	((0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	(0	0	0	0	C	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0	((0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	-) 1	0	3	0	C	(C	0	4	8	4	4	:	1 2	5	2	. 2	. 2	2	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des	1	1 5	0	0	0	c		C	0	0	16	13	3	10	0 5	1			2	14	0	0
bibliothèques			0	11	0	0		0	0 0	1	16	7				5		1	9		0	
Assistants d'enseignement artistique Adjoints territoriaux du patrimoine									_			7	2			-			-	-	0	0
FILIERE CULTURELLE	2	3 7	0	14		C	(C	0	5	49	31	18	3 24	4 12	13	2	3	17	27	0	0
FILIERE SPORTIVE																						
Conseillers des APS	1	-		-					0	_	1	1	0			_	_			-	0	0
Educateurs des APS		0 4										4			1 1					-	0	0
Opérateurs des APS FILIERE SPORTIVE) 0	0	0	0				0	1	6	- 6	0		2 1	3	1		2	3	0	0
FILIERE SOCIALE						1		<u> </u>		-					4 4							
Conseillers socio-éducatifs		0 0	0	0	C	C	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0			0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs		-							0	0	3	2				0			-	-	0	0
Educateurs de jeunes enfants		-		-						_		0			0 0		_		-		0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux				-						0		0			0 0		_		0		0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) Agents sociaux												0 0	0		0 0		_		_		0	
FILIERE SOCIALE		1 0								4	. 9	7	2		3 2	4			0		0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE																						
Médecins	(0	0	0		0 0						0	0
Psychologues		-							0	_	2	1 0	1	1 :		_					0	0
Sages-femmes Cadres de santé paramédicaux									0 0	0	0	0	0			_				-	0	0
Puéricultrices cadres de santé									0 0	0	0	0	0						0	-	0	0
Puéricultrices*									0	0	0	0	0) (0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants									0	0	0	0							0		0	0
médico-techniques Infirmiers en soins généraux									0 0	0	1	1	0		1 0				0	-	0	0
Infirmiers		-							0	0	0	0	0		0 0	_			_		0	0
Auxiliaires de puériculture	(0 0	0	0	0	С	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0	((0	0	0	0
Auxiliaires de soins		0	0	0	0	С	(C	0	0	0	0	0) (0 0	0	((0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		0 1	0	2	0	C	(C	0	0	3	2	1		2 1	0	((0	3	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et																						
orthophonistes	(0	0	0	0	C	(C	0	0	0	0	0	9 0	0 0	0	(0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe	(0	0	0	0	c	C	, c	0	0	0	0	0) (0 0	0	C	(0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens									0			0			0 0						0	0
Techniciens paramédicaux	(0	0	1	0	C	(C	0	0	1	. 1	0	:	1 0	0	((0	1	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		0	0	1	0	C	(C	0	0	1	1	0		1 0	0	((0	1	0	0

										1		1										
				(Article 3 de	Type de recruter la Loi n° 84-53 du 26	ment janvier 84 modifiée)						Tous e			Ancienneté s la collectiv		С	DI	CD	D	Dont	t SPV
	Article 3-1	Article 3-2	Article 3-3, 1°	Article 3-3, 2°	Article 3-3, 3°	Article 3-3, 3° bis	Article 3-3, 4°	Article 3-3, 5°				CACTY	uncu		J III COIICCUI							
CADRE D'EMPLOIS	Remplaçants	Affectés sur un poste vacant	Pas de cadre d'emplois existant	services ou la nature des fonctions le iustifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes de moins de 15 000 habitants	Tous les emplois pour les communes nouvelles issues de la fusion de communes de moins de 1 000 habitants	établissements mentionnés à l'article 2,	2000 hab. et groupements de communes de moins de 10 000 hab. dont la	38bis, 47,136)	CDI	Total	Temps complet	Temps non complet	Moins de 3 ans	de 3 ans à moins de 6 ans	6 ans et plus	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femme
FILIERE POLICE MUNICIPALE																						
Directeur de police municipale	0	0	0	0	C	0	() (0	() (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	j
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	C	0	((0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	,
Agents de police municipale	0	0	0	0		0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	1
Gardes-champêtres	0	0	0	0	C	0	() (0	() (0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	j
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	C	0	((0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
FILIERE INCENDIE ET SECOURS																						
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	,
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	C	0	((0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	,
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	1
Lieutenants	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	1
Cadres de santé	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	1
Infirmiers	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	1
Sous-officiers	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	,
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	C	0	() (0) () (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	,
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	C	0	((0	() (0	0	0	0	C	0	0	0	0	0	
FILIERE ANIMATION																						
Animateurs	4	0	0	7	C	0	((0) (11	5	6	4	3	4	0	0	5	6	0	,
Adjoints d'animation	6	0	0	0	С	0	((1	. () 7	4	3	5	1	1		0	1	6	0	,
FILIERE ANIMATION	10	0	0	7	C	0	((1	. (18	9	9	9	4	5	C	0	6	12	0	
TOTAL	110	68		73				1	_	34	294	257		178	51	63	19	15	104	156		

RSU 2021 23/1

*E mploi

Nombre de contractuels en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2021 par filière déclinée par catégorie et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les contractuels occupant un emploi permanent à temps complet ou non complet et ayant été rémunérés au moins un jour durant l'année 2021 (hors heures supplémentaires et/ou complémentaires)

Filières	Hommes 1.2.4(1)	Femmes 1.2.4(2)
FILIERE ADMINISTRATIVE	34,30	85,14
Catégorie A	27,80	38,74
Catégorie B	4,50	32,10
Catégorie C	2,00	14,30
FILIERE TECHNIQUE	58,90	24,50
Catégorie A	3,00	6,80
Catégorie B	13,90	7,80
Catégorie C	42,00	9,90
FILIERE CULTURELLE	14,06	26,45
Catégorie A	3,25	2,55
Catégorie B	7,31	19,00
Catégorie C	3,50	4,90
FILIERE SPORTIVE	3,25	5,00
Catégorie A	0,25	0,00
Catégorie B	1,00	1,00
Catégorie C	2,00	4,00
FILIERE SOCIALE	0,00	8,48
Catégorie A	0,00	2,80
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	5,68
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0,00	2,50
Catégorie A	0,00	2,50
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0,00	1,00
Catégorie A	0,00	0,00
Catégorie B	0,00	1,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0,00	0,00
Catégorie A	0,00	0,00
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0,00	0,00
Catégorie A	0,00	0,00
Catégorie B	0,00	0,00
Catégorie C	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION	6,48	11,18
Catégorie B	4,48	5,74
Catégorie C	2,00	5,44

TOTAL 116,99 164,25

1.2.5

*E mploi

Nombre de CDI conclus au cours de l'année

Avez-vous conclu un ou plusieurs contrats à durée indéterminé au cours de l'année ?

Oui

				Fondement du re	ecrutement			
	Article 3-3, 1°	Article 3-3, 2°	Article 3-3, 3°	Article 3-3, 3° bis	Article 3-3, 4°	Article 3-3, 5°		
	Pas de cadre d'emplois existant	Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes de moins de 15 000 habitants	communos do	Temps non complet des autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article 2, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %	Communes de moins de 2000 hab. et groupements de communes de moins de 10 000 hab. dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité	Cas particuliers	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	2	0	0	0	0	0	2
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	1	0	0	0	0	0	1
Adjoints administratifs	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	3	0	0	0	0	0	3
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	1	0	0	0	0	0	1
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints techniques	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	1	0	0	0	0	0	1

RSU 2021 25/128 IND 1.2.5

FILIERE CULTURELLE								
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	1	0	0	0	0	0	1
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	1	0	0	0	0	0	1
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	2	0	0	0	0	0	2
FILIERE SPORTIVE		· ·		,		·		
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	1	0	0	0	0	0	1
FILIERE SPORTIVE	0	1	0	0	0	0	0	1
FILIERE SOCIALE	\		· ·	,	*	•		
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	4	0	0	0	0	0	4
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	4	0	0	0	0	0	4

RSU 2021 26/128 IND 1.2.5

FILIERE MEDICO-SOCIALE							
Médecins	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	·	•	·		·	·	
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	,	•	<u> </u>			<u> </u>	
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0

RSU 2021 27/128 IND 1.2.5

FILIERE INCENDIE ET SECOURS								
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION		,			`			
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	11	0	0	0	0	0	11

RSU 2021 28/128 IND 1.2.5

Champ: les tableaux qui suivent concernent les agents contractuels sur un emploi non permanent ayant été rémunérés au moins un jour durant l'année 2021

<u>Tableau 1.3.1.a</u> - Autres contractuels sur emploi non permanent en effectif physique

			Effectifs aya un jour entr
Hommes 1.3.1(1)	Femmes 1.3.1(2)	Total	Hommes 1.3.1(3)
2	3	5	2
2	0	2	
0	0	0	
0	0	0	(
0	0	0	(
78	228	306	152
0	4	4	(
0	0	0	
11	11	22	14
0	2	2	33
33	18	51	110
0	0	0	(
126	266	392	319
	78 0 0 111 0 333	au 31 décembre 2 Hommes 1.3.1(1)	1.3.1(1) 1.3.1(2) 10tal 2 3 5 2 0 2 0 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 78 228 306 0 4 4 0 0 0 0 11 11 11 22 0 2 2 33 18 51 0 0 0 0

Effectifs ayant été rémunérés au moins un jour entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021									
Hommes 1.3.1(3)	Femmes 1.3.1(4)	Total							
2	3	5							
2	0	2							
0	0	0							
0	0	5 2 0 0							
0	0	0							
152	364	516							
0	5	5							
0	0	0							
14	20	34							
33	57	90							
116	92	208							
0	0	0							
319	541	860							

<u>Tableau 131b</u> - Autres contractuels sur emploi non permanent en Equivalent Temps Plein Rémunéré

	Nombre de contractuels sur emploi no permanent en Equivalent Temps Plein Rémunéré sur l'année 2021		
	Hommes 1.3.1b(1)	Femmes 1.3.1b(2)	Total
Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)	2,00	3,00	5,00
Contractuels recrutés sur un contrat de projet	2,00	0,00	2,00
Assistants maternels	0,00	0,00	0,00
Assistants familiaux	0,00	0,00	0,00
Accueillants familiaux (Loi DALO de 2007)	0,00	0,00	0,00
Agents contractuels recrutés pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité (article 3 de la loi du 26 janvier 1984)	113,65	271,38	385,03
Personnes ayant bénéficié d'un emploi aidé	0,00	5,00	5,00
Contractuels employés par les CDG et mis à disposition des collectivités (A renseigner <u>uniquement par les CDG</u>)	0,00	0,00	0,00
Apprentis	14,00	20,00	34,00
Personnes bénéficiant d'une rémunération accessoire autorisée par la réglementation sur le cumul des emplois	0,00	0,00	0,00
Vacataires (hors jury de concours)	0,00	0,00	0,00
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)	0,00	0,00	0,00
TOTAL	131,65	299,38	431,03

¹E mploi

Champ: personnes de droit public ou privé qui sont dans le cadre d'une mission temporaire et qui sont mises à disposition par les CDG ou intérimaires, ayant été présentes au moins un jour durant l'année 2021.

Avez-vous eu recours à du personnel temporaire provenant d'une entreprise privée ou bien un CDG ?

Non

	Effectifs présents au 31 décembre 2021	
	Hommes 1.3.2(1)	Femmes 1.3.2(2)
Personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0
·		
Personnels employés dans le cadre du recours au service des entreprises (intérim)		0

Effectifs présents au moins un jour entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021			
Hommes 1.3.2(3) Femmes 1.3.2(
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
0	0		
_			

*E mploi
Champ: les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires titulaires et stagiaires et les contractuels occupant un emploi permanent ou un emploi non permanent, présents au 31/12/2021.

		Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
Sexe	Age*	1.4.0 (1)	1.4.0 (2)	1.4.0 (3)
	moins de 20 ans		1	1
	20 à 24 ans	15	11	19
	25 à 29 ans	57	23	37
	30 à 34 ans	109	16	18
	35 à 39 ans	106	24	10
HOMMES	40 à 44 ans	130	17	10
HOMMES	45 à 49 ans	170	14	7
	50 à 54 ans	190	4	6
	55 à 59 ans	218	7	10
	60 à 64 ans	125	5	4
	65 ans et plus	16	1	4
	TOTAL	1 136	123	126
	moins de 20 ans			3
	20 à 24 ans	6	11	41
	25 à 29 ans	38	41	49
	30 à 34 ans	109	40	40
	35 à 39 ans	127	23	32
FEMANEC	40 à 44 ans	187	15	23 24 29
FEMMES	45 à 49 ans	220	19	24
	50 à 54 ans	251	8	29
	55 à 59 ans	260	9	13
	60 à 64 ans	155	5	8
	65 ans et plus	24		4
	TOTAL	1 377	171	266
	moins de 20 ans	0	1	46
	20 à 24 ans	21	22	218
	25 à 29 ans	95	64	191
	30 à 34 ans	218	56	
	35 à 39 ans	233	47	93
ENGEMBLE	40 à 44 ans	317	32	81
ENSEMBLE	45 à 49 ans	390	33	71
	50 à 54 ans	441	12	63
	55 à 59 ans	478	16	49
	60 à 64 ans	280	10	27
	65 ans et plus	40	1	10
	TOTAL	2 513	294	49 27 10 392



1.4.1 Nombre d'agents originaires de la collectivité en positions statutaires particulières au 31/12/2021, par sexe

Champ: les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, en positions statutaires particulières au 31/12/2021.

au 31/12/2021	Hommes	Femmes	Total
En congé parental (article 75) Fonctionnaires et contractuels		8	8
En disponibilité (article 72) hors ceux mis en disponibilité d'office ou bénéficiaires d'un congé			
équivalent pour les contractuels Fonctionnaires et contractuels	54	46	100
dont disponibilité de droit	6	14	20
En disponibilité d'office ou bénéficiaires d'un congé équivalent Fonctionnaires et contractuels		13	24
En congé spécial (article 99) Fonctionnaires uniquement		0	0

Détachés dans une autre structure (article 64) Fonctionnaires uniquement :	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique d'Etat	0	0	0
Fonction publique hospitalière	0	0	0
Autre collectivité	0	0	0
Détachement d'office auprès d'une personne morale de droit privé ou d'une personne de droit privé ou d'une personne de droit privé de droit p	0	0	0
Autres structures*	0	0	0

^{*}Par exemple : fonction publique d'un Etat de l'Union européenne (FPEUE).

Détachés au sein de leur propre collectivité : Fonctionnaires uniquement	Hommes	Femmes	Total
Détachés sur un emploi fonctionnel dans leur collectivité	0	0	0
Détachés sur un emploi de cabinet dans leur collectivité	0	0	0
Changement de filière	0	0	0

Mis à disposition dans une autre structure (articles 61 et 136) Fonctionnaires et contractuels	Hommes	Femmes	Total
Ensemble	0	0	0
dont mis à disposition d'une organisation syndicale	0	0	0



32/128 IND 1.4.1-1.4.2-1.4.4



1.4.2 - Nombre d'agents originaires d'une autre structure

Champ: fonctionnaires originaires d'une autre structure, en position statutaire particulière au 31/12/2021.

au 31/12/2021	Emploi non fonctionnel		Emploi fonctionnel		Emploi de cabinet	
au 31/12/2021	Hommes Femmes		es Hommes Femmes		Hommes	Femmes
Détachés dans votre collectivité et issus de :						
Fonction publique d'Etat	3	12	1	0	0	0
Fonction publique hospitalière	0	1	0	0	0	0
E mploi Autre collectivité	2	6	1	1	0	0
Autres structures*	0	0	0	0	0	0

^{*}par exemple : fonction publique d'un Etat de l'Union européenne (FPEUE).

1.4.3 - Nombre d'agents originaires d'une autre structure mis à disposition (*)

Champ: fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent originaires d'une autre structure, en position statutaire particulière au 31/12/2021.

au 31/12/2021	Fonctionnaires Hommes Femmes		Contractue emploi perm	
*E mploi			Hommes	Femmes
Mis à disposition de votre collectivité	1	9	0	0
dont originaire de la fonction publique d'Etat	0	2	0	0

^(*) Décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

1.4.4 - Fonctionnaires pris en charge par le CDG ou le CNFPT (articles 53 et 97)

Remarque : seuls <u>le CNFPT et les CDG</u> doivent renseigner cet indicateur

Avez-vous assuré la prise en charge d'un fonctionnaire momentanément privé d'emploi au cours de l'année ?	(Vide)
---	--------

Si OUI, afficher le tableau suivant :

au 31/12/2021	Hommes	Femmes	Total
Depuis moins d'1 an	0	0	0
De 1 an à moins de 2 ans	0	0	0
De 2 ans à moins de 5 ans	0	0	0
entre 5 et 10 ans	0	0	0

Fin de la prise en charge au terme de 10 années en raison :

- de l'expiration des droits à prise en charge financière	0	0	0
- de l'admission à la retraite	0	0	0
- du non-respect grave et répété de ses obligations	0	0	0
- du refus répété des offres d'emplois proposées	0	0	0

1.6.1

Nombre d'agents en situation de handicap bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (y compris reclassés) par catégorie hiérarchique, statut et sexe

<u>Tableau 1.6.1.0</u> : Collectivités concernées

mpioi

Y a-t-II, parmi les fonctionnaires et contractuels rémunérés au 31/12/2021 de votre collectivité, des agents bénéficiant de l'obligation d'emploi -	0
travailleurs handicapés (BOETH), y compris reclassés ?	Oui

Si OUI, afficher les tableaux suivants :

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels (sur emploi permanent ou non permanent), en situation de handicap et bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés rémunérés au 31/12/2021

Tableau 1.6.1.a: Agents BOETH sur un emploi permanent

		Titulaires et stagiaires		Contractuels sur emploi permanent		
Catégorie hiérarchique		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
	А	4	13	1		
	В	11	19	1	3	
	С	74	100	2	6	

Tableau 1.6.1.b: Agents BOETH sur un emploi NON permanent

Contractuels sur emploi NON permanent							
TO [*]	TAL	Dont apprentis					
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
3	6	1	1				

1.6.2 -Respect de l'obligation d'emploi : dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi (ouvrant droit à réduction des unités manquantes) et taux d'emploi

Champ : toutes les collectivités sont concernées y compris celles de moins de 20 agents.

1.6.2a Dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emple	oi
Montant des dépenses afférentes à la passation de contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées, des établissements ou services d'aide par le travail ou avec des travailleurs indépendants handicapés, calculé dans les conditions fixées à l'article 6-1	0€
Montant des dépenses destinées à favoriser l'accueil, l'insertion ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, qui ne lui incombent pas en application d'une disposition législative ou réglementaire, calculé dans les conditions fixées à l'article 6-2	0€
Unités déductibles *	0,00

1.6.2b - Taux d'emploi (calculé sur le champ des emplois permanents)					
Nombre de travailleurs en situation de handicap bénéficiaires de l'OETH sur emploi permanent employés par la collectivité au 31/12/2021	234				
Taux d'emploi direct des travailleurs en situation de handicap	8,34				
Taux d'emploi légal des travailleurs en situation de handicap	8,34				

^(*) Les unités déductibles sont le résultat de la conversion en unités du montant en euro des quatre types de dépenses couvrant partiellement l'obligation. Le nombre d'unités déductibles est égal au quotient obtenu en divisant le montant des dépenses réalisées en application du premier alinéa de l'article L. 323-8 et de celles affectées à des mesures adoptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la fonction publique (art. 6 du décret n°2006-501 relatif au FIPHFP), par le traitement brut annuel minimum servi à un agent occupant à temps complet un emploi public apprécié au 31 décembre de l'année 2020 (17 375,78 €).



<u>Tableau 1.8.1.a</u>: Fonctionnaires

Existe-t-il au sein de votre collectivité des fonctionnaires autorisés à exercer une	Oui
activité à titre accessoire ?	Oui

Si OUI, afficher le tableau suivant :

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret		Hommes			Femmes		
n°2020-69 du 30 janvier 2020	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement et formation (Art.11, 2°)	8	4	1	5	7	0	25
Activité à caractère sportif ou culturel (Art.11, 3°)	1	7	1	2	7	1	19
Activité agricole (Art.11, 4°)	0	0	1	0	0	2	3
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale (Art.11, 5°)	0	0	0	0	0	0	0
Aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civile de solidarité ou à son concubin (Art.11, 6°)	0	0	0	0	0	0	0
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif (Art.11, 8°)	0	0	0	0	0	0	0
Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger (Art.11, 9°)	0	0	0	0	0	0	0
Services à la personne (Art.11, 10°)	0	0	0	0	0	0	0
Vente de biens produits personnellement par l'agent (Art.11, 11°)	0	0	1	0	0	0	1
Total	9	11	4	7	14	3	48

$\underline{\textbf{Tableau 1.8.1.b}}: \textbf{Contractuels sur emploi permanent}$

Existe-t-il au sein de votre collectivité des contractuels autorisés à exercer une activité à litre accessoire ?
--

Si OUI, afficher le tableau suivant :

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret		Hommes			Femmes		
n°2020-69 du 30 janvier 2020	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement et formation (Art.11, 2°)	0	0	0	О	0	0	0
Activité à caractère sportif ou culturel (Art.11, 3°)	0	3	0	0	2	3	8
Activité agricole (Art.11, 4°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale (Art.11, 5°)	0	0	0	0	0	0	0
Aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civile de solidarité ou à son concubin (Art.11, 6°)	0	0	0	0	0	0	0
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif (Art.11, 8°)	0	0	0	0	0	0	0
Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger (Art.11, 9°)	0	0	0	0	0	0	0
Services à la personne (Art.11, 10°)	0	0	0	0	0	0	0
Vente de biens produits personnellement par l'agent (Art.11, 11°)	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	3	0	0	2	3	8

TABLEAU INTRODUCTIF PARTIES B et C - RECRUTEMENT ET PARCOURS PROFESSIONNEL



1.9.0

Bilan des arrivées et départs dans l'année 2021

Champ: le tableau qui suit concerne les agents en emploi permanent dans la collectivité au 31/12/2020 et ceux arrivés en 2021.

Nombre d'agents sur emploi permanent au 31/12/2020	Nombre d'arrivées dans la collectivité en 2021	Nombre de départs de la collectivité en 2021	Nombre d'agents sur emploi permanent au 31/12/2021
Cf synthèse	Cf synthèse	Cf synthèse	Cf synthèse

RSU 2021 37/130 IND 1.9.0



Champ: les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires et contractuels occupant un emploi fonctionnel, arrivés en 2021 et rémunérés au 31/12/2021.

Tableau 1.9.1.a: Fonctionnaires de la fonction publique territoriale arrivés sur un emploi fonctionnel en 2021

	Fonctionnaires de la fonction publique territoriale										
	Adminis	trateurs	Atta	chés	Ingénieur	s en chef	Ingén	ieurs	Aut	tres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Emplois fonctionnels administratifs :											
Directeur général des services ou directeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Emplois fonctionnels administratifs :											
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Emplois fonctionnels administratifs :											
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	

Tableau 1.9.1.b: Fonctionnaires issus d'une autre administration (FPE, FPH) arrivés sur un emploi fonctionnel en 2021

	Fonctionnaires issus d'une autre administration (FPE, FPH)										
	Adminis	trateurs	Atta	chés	Ingénieur	s en chef	Ingén	ieurs	Aut	res	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Emplois fonctionnels administratifs :											
Directeur général des services ou directeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Emplois fonctionnels techniques :											
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :											
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

<u>Tableau 1.9.1.c</u>: Contractuels sur emploi permanent arrivés sur un emploi fonctionnel en 2021

	Contract emploi pe	
	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :		
Directeur général des services ou directeur	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0
Emplois fonctionnels techniques :		
Directeur général des services techniques	0	0
Directeur des services techniques	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :		
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	0	0

RSU 2021

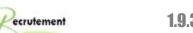


Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires occupant un emplai permanent, arrivés au cours de l'année 2021 et rémunérés au 31/12/2021.

						Par			Foncti	onnaires	Par	vojo do dát	achement d'a	agonte		Pa					Fonction Recrute		
	Re	ecrutement di	rect	Voie de con	ncours, examen pro						Par	voie de dei	achement u a	igents		Réintég agents non pendant la péri	gration rémunérés			Temps o		Temps non	n complet
	Nouvel arrivant dans la collectivité	CITE CIT CIT	Agent déjà présent en 2020 en tant que contractuel non permanent	Lauréat nouvel arrivant dans la collectivité		Lauréat déjà présent en 2020 en tant que contractuel non permanent	Article 38 (travailleurs handicapés)	Article 38 bis - titularisation à l'issue d'un PACTE	on à Intégration un directe	Voie de mutation	de la FPE	de la FPH	d'autres collectivités territoriales	d'autres organismes (par ex.: FPEUE)	Transfert de compétence	retour de disponibilité	autres cas	positions particulières ayant été rémunérés pendant la période d'absence	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																							
Administrateurs Attachés	0				1 () 0	0	0	0) 0) 1					0 0	11	1 4	7	0	
Secrétaires de mairie	-) (0		0 0	0	0	0	0	0) () () (() () (0 0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	(1						4	2		0) :		1 0	10			0	
Adjoints administratifs FILIERE ADMINISTRATIVE	3		-		-	_	_			0 13						1	-	0 1 1 1	7 29	2	5 22	0	-
FILIERE TECHNIQUE		, ,	, ,	1	`					1 13	1		-	`		,						-	
Ingénieurs en chef	(0	(0 (0	0	0	0	0	1	L () () (() (0 0	1	0	1	0	0
Ingénieurs	(0	(_	_	-		3	(1		0 0	4	2	2	0	_
Techniciens Agents de maîtrise	(0 0	0			0	0) 2	. 1) 2					0 0	5	2	3	0	
Adjoints techniques	14		-			-	0			3							3	1 3	48			3	_
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	(-		1	1		0		0) () (0 0	0	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE FILIERE CULTURELLE	14	1 1	1 23) (0	0	0	0	9	2	2 () 3	3 (() 4	1	1 4	61	. 25	14	3	19
Conservateurs du patrimoine		0	0) (0	0	0	0) 0) () () () ()	0 0	0	0	ol	0	C
Conservateurs des bibliothèques	(0		0 (0	0	0	0	0) ((0		0 0	1	. 0	1	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	((0								0 0	0	0		0	
Bibliothécaires Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	(_	0		0) (-	0 0	1	0		0	_
Professeurs d'enseignement artistique						_	_	_		0	_							1 0	1	0	-	0	-
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	(0	0		0 (0	0	0	0	0) () () (() () (0 1	1	0	0	0	1
Assistants d'enseignement artistique	(-	-	() (-	_		0	2	1		_			1		0 0	2	0	1	0	
Adjoints territoriaux du patrimoine FILIERE CULTURELLE	1				D C	0 0			0	0					() (0 0 1 1	2 8	0	2	0	
FILIERE SPORTIVE			, ,	1		, ,				1 -	-		-	,		, ,				, ,	٥	-	
Conseillers des APS	((0) (0 0	0	0		0	0
Educateurs des APS Opérateurs des APS										0			0 0					0 0	0	0		0	
FILIERE SPORTIVE) (0 0	0				
FILIERE SOCIALE																		-		-			
Conseillers socio-éducatifs	((_	_			0								0 0	0	0		0	-
Assistants socio-éducatifs Educateurs de jeunes enfants	0			1 1	1 (0	0		1								0 0	2	0		0	
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux						,	0			0								0 0	0	0	-	0	
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	(() (2	0			1								0 0	3	0		0	
Agents sociaux	(, ,	,	-	-				0	_							0 0	0	0	٩	0	
FILIERE SOCIALE FILIERE MEDICO-SOCIALE	(0	0	1 1	1 (2	0	0	0	2	: 0) (0 0) (1) (0 (0 0	5	0	5	0	0
Médecins	1	0	0		0 (0	0	0	0	0) () () () (0 0	0	0	0	0	0
Psychologues	(_		0	0	_						-	0 0	0	0		0	
Sages-femmes Cadres de santé paramédicaux	(0		0	0								0 0	0	0		0	
Puéricultrices cadres de santé		-	, ,			-	_			0	_			1				0 0	0	0	-	0	_
Puéricultrices*	(0	0	() (0	0	0	0	0	() (0 0) () ()	0 0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico- techniques	(0	0		0 0	0	- 0	0	0	0) (0 0			0		0 0	0	0	0	0	C
Infirmiers en soins généraux) 0	0 0) (0	0	0	0	0	1	L () () () (0	0 0	1	. 0	1	0	C
Infirmiers	(0	0	0	0					(0 0	0	0		0	
Auxiliaires de puériculture	((0	0	0	0	(() (0 0	0	0	-	0	
Auxiliaires de soins FILIERE MEDICO-SOCIALE			-	1		_	_	_		1 0						1		0 0	0	0	-	0	-
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE																					- 1	·	ď
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes		0	0) (0	0	0	0	0	0) () () () (0 0		0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe	(0	0		0 0	0	0	0	0	0) (0) () (0	0 0		0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	(0	0) (0 (0	0	0	0	0) () () () () (0	0 0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	(-	1		_	_	_		1 0						1		0 0	0	0	-	0	_
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE	(0	0		0 (0	0	0	0	0	() () () (() () (0 0	0	0	0	0	0
Directeur de police municipale) 0	0) (0	0	0	0	0) () () () (()	0 0	0	0	ol	0	С
Chefs de service de police municipale	(0				0	0	0		0	1) () (0 0	1	1	0	0	
Agents de police municipale	1			(,				2								0 0	4	3	1	0	
Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE	1	D 0	-	1		_	_	0	0	0 2						1		0 0 0 0	0	0	-	0	0
Juice monten Acc			U					U	U		- 4							- 0	,	-	1	- 0	- 0

0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	4	0	3	1
3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	2	0
3	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	8	1	5	1
22		27	_	_	2			0	30	_		_	_	_	_	-		117	37	54	4
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du codre d'emplois du décret n* 92-859 du 28 août 1992 modifié et du codre d'emplois du décret n* 2014-923 du 18 août 2014.



Arrivées de contractuels sur emploi permanent dans l'année 2021, par filière et cadre d'emplois, selon les caractéristiques de l'emploi et le sexe

Champ: les tableaux suivants concernent les agents contractuels sur un emploi permanent, arrivés au cours de l'année 2021 et rémunérés au 31/12/2021

Tableau 1.9.3.a: Recrutements de remplaçants, réintégrations et retours

			Contractuels			Dont SPV
	Temps	nps complet Temps non complet		Total	Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	TOtal	Ensemble
Remplaçants	25	32	3	7	67	0
Réintégration (agent non rémunéré pendant la période)	0	0	0	0	0	0
Retours (agent rémunéré pendant la période)	0	0	0	0	0	0

<u>Tableau 1.9.3.b</u>: Recrutements sur emploi permanent (hors remplaçants, réintégrations et retours)

Cadres d'emplois		(assim	Contractuels nilés aux cadres d'emp	olois)		Dont SPV
Caures a emplois	Temps co	omplet	Temps nor	complet	Total	Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Liiseilible
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Administrateurs	0	0	0	0	0	0
Attachés	10	10	1	1	22	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	8	1	0	9	0
Adjoints administratifs	0	2	0	1	3	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	10	20	2	2	34	0
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	2	0	0	2	0
Techniciens	3	1	0	0	4	0
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0
Adjoints techniques	3	1	0	0	4	0
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	6	4	0	0	10	0
FILIERE CULTURELLE						
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	2	0	0	3	0
Assistants d'enseignement artistique	0	1	1	0	2	0
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	1	0	0	1	0
FILIERE CULTURELLE	1	4	1	0	6	0

41/130 **RSU 2021** IND 1.9.3

FILIERE SPORTIVE						
Conseillers des APS	1	0	0	0	1	0
Educateurs des APS	1	0	0	0	1	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	2	0	0	0	2	0
FILIERE SOCIALE						
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	4	0	1	5	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	4	0	1	5	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Médecins	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	1	0	0	1	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	1	0	0	1	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	2	0	0	2	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE						
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0

RSU 2021 42/130 IND 1.9.3

FILIERE INCENDIE ET SECOURS						
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION		-		•	•	
Animateurs	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0
TOTAL	19	34	3	3	59	0

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

RSU 2021 43/130 IND 1.9.3



1.9.4.0

Départs dans l'année 2021, par motifs de départ et selon le sexe et la catégorie

Champ: les tableaux qui suivent concernent d'une part les agents titulaires et stagiaires et, d'autre part, les agents contractuels sur emploi permanent

Code couleur

Agent rémunéré par la collectivité d'origine suite à son départ "temporaire" au cours de l'année 2021

Agent non rémunéré ou indemnisé par la collectivité d'origine suite à son départ "temporaire" ou définitif au cours de l'année 2021

Tableau 1.9.4.a - Départs des fonctionnaires sur emploi permanent au cours de l'année 2021

	Motif de départ définitif ou "temporaire"		Hom	mes			Fem	mes	
	Motil de depart delinitii ou temporaire	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total
	. Mise à disposition dans une autre collectivité ou structure (articles 25 et 61 de la loi du 26 janvier 1984 ; ne prendre en compte que les mises à disposition complètes)	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Décharge totale de service pour exercice de mandats syndicaux (article 100)	0	0	0	0	0	0	0	0
_	. Congé formation indemnisé par la collectivité (max 1 an ; article 57 - 6° de la loi du 26 janvier 1984)	0	0	0	0	0	1	0	1
Départs "temporaires"	. Congé formation au-delà d'un an (article 57 - 6° de la loi du 26 janvier 1984)	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Détachement dans une autre structure (fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière ; article 64 de la loi du 26 janvier 1984)	1	0	4	5	1	1	1	3
	. Mise en disponibilité	0	3	21	24	3	4	11	18
	- de droit	0	2	6	8	2	3	7	12
	- sur demande	0	1	15	16	1	1	4	6
	. Congé parental	0	0	0	0	1	0	1	2
	. Mutation (changement de collectivité ; article 51 de la loi du 26 janvier 1984)	5	3	20	28	7	8	6	21
	. Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures:fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, dont le détachement dans votre collectivité s'est terminé dans l'année 2021)	1	0	0	1	0	0	0	0
	. Décharge d'emploi et de fonctions pour exercice d'un mandat syndical	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Agent pris en charge par le CNFPT ou le CDG	0	0	0	0	0	0	0	0
Départs "définitifs"	. Démission	0	0	2	2	0	0	2	2
	. Départ à la retraite	5	4	21	30	8	9	13	30
	. Licenciement	0	0	0	0	0	0	1	1
	. Décès	1	1	4	6	0	0	1	1
	. Transfert de compétence	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Rupture conventionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Congé spécial	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Autres cas (révocation, abandon de poste, perte de la nationalité française, etc.)	0	0	4	4	0	0	1	1
	Total	13	11	76	100	20	23	37	80
	Départs Fonctionnaires (correspond au 3 du shéma de calcul de la variation des effectifs)	13	11	76	100	20	23	37	80

<u>Tableau 1.9.4.b</u> - Départs des contractuels sur emploi permanent au cours de l'année 2021

	Motif de départ définitif ou "temporaire"		Hom	mes		Femmes			
	·			Cat. C	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total
	. Mise à disposition dans une autre collectivité ou structure (articles 25 et 61 de la loi du 26 janvier 1984 ; ne prendre en compte que les mises à disposition complètes - ne concerne que les agents en CDI)	0	0	0	0	0	0	0	0
Départs	. Congé formation rémunéré par la collectivité (max 1 an ; article 57 - 6° de la loi du 26 janvier 1984)	0	0	0	0	0	0	0	0
"temporaires"	. Congé formation au-delà d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Congé parental	0	0	0	0	0	1	0	1
	. Congés sans traitement (convenances personnelles, suivi de conjoint)	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Démission	1	1	4	6	2	1	0	3
	. Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année 2021)	1	6	9	16	7	10	11	28
	dont fin de contrat d'agent remplaçant article 3-1 (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année 2021)	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Départ à la retraite	0	0	0	0	1	0	0	1
Départs "définitifs"	. Licenciement	0	0	0	0	0	0	0	0
Departs demining	. Décès	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Transfert de compétence	0	0	0	0	0	0	0	0
	. Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	0	0	0	0	0	0	О	0
	. Rupture conventionnelle	1	0	0	1	0	0	0	0
	. Autres cas (révocation, abandon de poste, perte de la nationalité française, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	3	7	13	23	10	12	11	33
	Départs Contractuels sur emploi permanent (correspond au 4 du shéma de calcul de la variation des effectifs)	3	7	13	23	10	12	11	33



1.9.4.1

Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2021, par sexe et catégorie hiérarchique

Une procédure de rupture conventionnelle a-t-elle été initiée au cours de l'année 2021 au sein de votre collectivité ?	Oui
--	-----

Tableau 1.9.4.1.a: Fonctionnaires

	Hommes			Femmes			- Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Iotai	
Nombre de procédures initiées par un agent, en 2021	0	0	1	0	0	2	3	
Nombre de procédures initiées par l'autorité territoriale, en 2021	0	0	0	0	0	0	0	
Total	0	0	1	0	0	2	3	

Tableau 1.9.4.1.b: Contractuels sur emploi permanent

	Hommes			Femmes			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Iotai	
Nombre de procédures initiées par un agent, en 2021	1	0	0	0	0	0	1	
Nombre de procédures initiées par l'autorité territoriale, en 2021	0	0	0	0	0	0	0	
Total	1	0	0	0	0	0	1	

arcours pro

1.9.4.2

Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2021, par sexe et par catégorie hiérarchique

Tableau 1.9.4.2.a: Fonctionnaires

	Hommes			Femmes			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	
Nombre de conventions de rupture conventionnelles signées en 2021	0	0	0	0	0	0	0	

<u>Tableau 1.9.4.2.b</u>: Contractuels sur emploi permanent

	Hommes			Femmes			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	iotai	
Nombre de conventions de rupture conventionnelles signées en 2021	1	0	0	0	0	0	1	

RSU 2021 46/126 IND 1.9.4.1-1.9.4.2

Parcours pro 1.9.5 Titularisations et stages au cours de l'année 2021

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires, ayant fait l'objet d'une décision, au cours de l'année 2021.

	Hommes	Femmes
Agents stagiaires titularisés à l'issue de leur stage	40	51
Prolongation de stage	7	3
Titularisations prononcées en application de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (travailleurs en situation de handicap)	1	1
Refus de titularisation	1	0
Nouveaux arrivants directement nommés stagiaires dans l'année 2021	16	7
Agents contractuels permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2021	4	9
Agents contractuels non permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2021	19	43

1.9.6.1 Avancements et promotion interne dans l'année 2021

Tableau 1.9.6.1.a: Avancements

Nombre de fonctionnaires ayant connu au cours de l'année 2021 un :	Hommes	Femmes
. avancement d'échelon :	425	583
- avant atteint l'indice sommital de leur grade	380	537
n'ayant pas atteint l'indice sommital de leur grade	45	46
. avancement de grade :	88	124
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents	63	16
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après une sélection par voie d'examen professionnel	25	108
- par sélection opérée exclusivement par voie de concours professionnel	0	0

Tableau 1.9.6.1.b: Promotion interne

Nombre de fonctionnaires ayant été inscrits sur liste d'aptitude :	Hommes	Femmes
. Promotion interne sans examen professionnel :	16	11
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
. Promotion interne suite à un examen professionnel :	2	4
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
- Réussite à un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité :		0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Total	18	15

Champ: le tableau précédant concerne les fonctionnaires ayant connu un avancement d'échelon, de grade ou une inscription sur liste d'aptitude au cours de l'année 2021.

1.9.6.2 Avancements de grade dans l'année 2021 par filière et catégorie hiérarchique

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires ayant connu un avancement de grade, au cours de l'année 2021 et rémunérés au 31/12/2021.

	Suite à l'avancement de grade						
	CATEG	CATEGORIE A			C	ATEGORIE C	
Filières	Hommes 1.9.6.2(1)	Femmes 1.9.6.2(2)	Hommes 1.9.6.2(3)	Femmes 1.9.6.2(4)	Hommes 1.9.6.2(5)	Femmes 1.9.6.2(6)	
FILIERE ADMINISTRATIVE	3	10	3	25	2	17	
FILIERE TECHNIQUE	3	3	0	0	65	36	
FILIERE CULTURELLE	0	3	1	0	1	C	
FILIERE SPORTIVE	0	0	5	8	0	(
FILIERE SOCIALE	0	4	0	0	0	(
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	1	0	0	0	8	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	(
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	1	3	1	
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	(
FILIERE ANIMATION	0	0	0	1	2	6	
TOTAL	6	21	9	35	73	68	



1.9.7 Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en 2021

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contratuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle au cours de l'année 2021

Fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent						
	Hommes	Femmes				
Catégorie A	1	5				
Catégorie B	7	22				
Catégorie C	26	80				



1.9.8 Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière, cadre d'emplois, sexe

Remarque : Seuls le CNFPT et les CDG doivent renseigner cet indicateur

CADRE D'EMPLOIS	Conce	ours	Examen pro	ofessionnel	Total
CADRE D'EMPLOIS	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	iotai
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Administrateurs	0	0	0	0	
Attachés	0	0	0	0	
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	
Rédacteurs	0	0	0	0	
Adjoints administratifs	0	0	0	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE			-	-	
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	
Ingénieurs	0	0	0	0	
Techniciens	0	0	0	0	
Agents de maîtrise	0	0	0	0	
Adjoints techniques	0	0	0	0	
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	
FILIERE CULTURELLE					
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	
Bibliothécaires	0	0	0	0	
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	
FILIERE SPORTIVE					
Conseillers des APS	0	0	0	0	
Educateurs des APS	0	0	0	0	
Opérateurs des APS	0	0	0	0	
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	

FILIERE SOCIALE					
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Médecins	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE					
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS					
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0

Cadres de santé	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION					
Animateurs	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.



Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure

Si OUI, afficher le tableau suivant :

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	0	0	0
Catégorie B	0	0	0
Catégorie C	0	0	0
Total	0	0	0

53/126 IND 1.9.9



2.1.0 Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents

etc.) hors droits acquis et jours de fractionnement ? Nombre de jours accordés à l'ensemble des agents (Exemple: 2 ponts = 2 jours)	0	
Votre collectivité accorde-t-elle des journées de congés supplémentaires à l'ensemble de ses agents au-delà du nombre de jours de congés légal (exemples : journées liées aux traditions locales, journée du maire, ponts, ata) hars draits acquis et journées de fractions appart 2	Non	

54/126 IND 2.1.0



Champ: les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires présents dans les effectifs au 31 décembre 2021.

Tableau 2.1.1.1.: Nombre de fonctionnaires absents au moins un jour dans l'année et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

			Nombre de fo (titulaires et		Nombre de d'absence calend	(en jours	Nombre d	'arrêts**
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		Pour maladie ordinaire	523	799	22 215,0	36 500,0	994	1 578
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	68	66	10 626,0	5 190,0	72	67
		Pour accidents du travail imputables au trajet	13	28	1 350,0	2 435,0	13	28
Médical		Pour maladie professionnelle ou contractée en service	1	3	1 071,0	2 291,0	1	3
	Non- compressible	Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	9	14	4 720,0	6 365,0	9	14
	compressible	Pour congé de maladie de longue durée	8	5	7 459,0	4 861,0	8	5
		Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0	0	0,0	0,0	0	0
		Pour maternité ou adoption	0	40	0,0	5 165,0	0	96
Δutr		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	27	0	413,0	0,0	30	0
Auti		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex: BAFA), hors motif syndical ou de représentation		0	0,0	0,0	0	0
		Total	649	955	47 854,0	62 807,0	1 127	1 791

^{*} Si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois.

RSU 2021 55/126 IND 2.1.1

^{**} Si un arrêt est prolongé, ne le compter qu'une seule fois. Ne comptabiliser que les arrêts ayant donné lieu à une absence. Les congés pour couches pathologiques sont à inclure :

⁻ en congé maternité pour les fonctionnaires ;

<u>Tableau 2.1.1.2.</u>: Nombre de fonctionnaires absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge

		·				Nomb	re de fonctionr	naires absents a	u moins un jou	r dans l'année 2	2021*			
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour maladie ordinaire	0	8	52	132	127	177	188	229	237	144	28	1 322
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	0	2	3	10	12	12	17	31	29	16	2	134
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	1	2	4	4	7	9	6	6	2	0	41
Médical		Pour maladie professionnelle ou contractée en service	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	4
		Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	0	0	0	1	1	3	3	4	7	4	0	23
		Pour congé de maladie de longue durée	0	0	0	0	1	2	1	5	4	0	0	13
	Po	Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour maternité ou adoption	0	0	5	21	10	3	1	0	0	0	0	40
Autr		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	7	9	6	3	1	0	1	0	0	27
7		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex: BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Total	0	11	69	177	161	207	222	275	285	167	30	1 604

^{*} si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois

<u>Tableau 2.1.1.3.</u>: Nombre de journées d'absence des fonctionnaires par motif et par âge

						Nom	bre de journée	s d'absence de	s fonctionnaires	dans l'année 2	2021			
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour maladie ordinaire		223	2 249	4 583	4 559	7 617	6 154	11 504	11 770	8 299	1 757	58 715
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service		47	420	1 896	1 541	1 302	1 163	3 438	3 437	2 461	111	15 816
		Pour accidents du travail imputables au trajet		7	508	155	188	845	861	999	211	11		3 785
Médical		Pour maladie professionnelle ou contractée en service							336	1 011	873	1 142		3 362
		Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie			319	359	356	1 266	1 094	1 564	2 583	3 400	144	11 085
	compressible	Pour congé de maladie de longue durée					550	686	1 833	2 901	3 669	2 681		12 320
	Po	Pour disponibilité d'office pour raison de santé												0
		Pour maternité ou adoption			547	2 563	1 429	392	234					5 165
Autr		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)			115	150	86	26	11		25			413
Auti		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation												0
		Total	0	277	4 158	9 706	8 709	12 134	11 686	21 417	22 568	17 994	2 012	110 661



Champ: les tableaux qui suivent concernent les contractuels sur emploi permanent présents dans les effectifs au 31 décembre 2021.

Tableau 2.1.2.1: Nombre de contractuels sur emploi permanent absents au moins un jour dans l'année, nombre d'arrêts et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

			Nombre de sur emploi p		Nombre de d'abs		Nombre d	'arrêts**
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		Pour congé maladie	46	81	1022	1694	89	158
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	6	7	62	518	6	7
		Pour accidents du travail imputables au trajet	3	3	31	50	3	3
caractère professionnel		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible Pour congé de grave maladie Pour congé sans rémunération pour maladie		0	0	0	0	0	0
		Pour maternité ou adoption	0	7	0	723	0	16
Autres r		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	4	0	72	0	4	0
	Autres raisons immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours) Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation		0	0	0	0	0	0
		Total	59	98	1187	2985	102	184

^{*} Si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois.

Les congés pour couches pathologiques sont à inclure :

RSU 2021 57/126 IND 2.1.2

^{**} Si un arrêt est prolongé, ne le compter qu'une seule fois. Ne comptabiliser que les arrêts ayant donné lieu à une absence.

⁻ en congé maladie pour les contractuels.

Tableau 2.1.2.2.: Nombre de contractuels sur emploi permanent absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge

					•	Nombre de cor	tractuels sur e	nploi permaner	nt absents au m	oins un jour da	ns l'année 2021	L		
			Moins de 20 ans	Moins de 25 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour congé maladie	C	12	40	27	16	10	12	4	4	1	1	127
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	C	2	3	1	1	1	3	1	0	1	0	13
		Pour accidents du travail imputables au trajet	С	0	2	0	1	2	1	0	0	0	0	6
Médical	N	Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	L	Pour congé de grave maladie	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	С	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour maternité ou adoption (1)	C	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	7
Autres r	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de s adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jou ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)		C	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	4
	Pc dé d' fo	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex: BAFA), hors motif syndical ou de représentation.	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Total	C	14	46	33	22	14	16	5	4	2	1	157

^{*} si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois.

Tableau 2.1.2.3.: Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi permanent par motif et par âge

	_	• •				Nombre de jou	ırnées d'absend	ce des contractu	iels sur emploi	permanent dan	s l'année 2021			
			Moins de 20 ans	Moins de 25 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour congé maladie	0,0	270,0	873,0	591,0	229,0	302,0	124,0	51,0	267,0	6,0	3,0	2 716,0
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	0,0	21,0	125,0	11,0	10,0	98,0	130,0	16,0		169,0		580,0
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0,0		21,0		10,0	47,0	3,0					81,0
Médical		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0,0											0,0
		Pour congé de grave maladie	0,0											0,0
	Pour congé sans rémunération pour maladie	0,0											0,0	
		Pour maternité ou adoption (1)	0,0			443,0	280,0							723,0
Autres r	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)		0,0		11,0	25,0	25,0	11,0						72,0
	Pou déc d'O fori	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex: BAFA), hors motif syndical ou de représentation.	0,0											0,0
		Total	0,0	291,0	1 030,0	1 070,0	554,0	458,0	257,0	67,0	267,0	175,0	3,0	4 172,0

2.1.3 - Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2021

Champ: les tableaux qui suivent concernent les contractuels sur emploi NON permanent présents dans les effectifs au 31 décembre 2021.

Tableau 2.1.3.1.: Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année, nombre d'arrêts et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

			Nombre de sur emploi noi		Nombre de jour	nées d'absence	Nombre d'arrêts**	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		Pour congé maladie	42	133	672,0	2 445,0	67	201
	Compressible Pour accidents du travail imputables au service		3	8	29,0	787,0	3	8
Médical		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	2	0,0	182,0	0	2
Médical		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0,0	0,0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	1	0,0	263,0	0	1
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0,0	0,0	0	0
		Pour maternité ou adoption	0	8	0,0	641,0	0	12
adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours 23 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours) Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	2	0	22,0		2	0
		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	0	0,0	0,0	0	0
		Total	47	152	723	4 318	72	224

^{*} Si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois.

59/126 RSU 2021

^{**} Si un arrêt est prolongé, ne le compter qu'une seule fois. Ne comptabiliser que les arrêts ayant donné lieu à une absence.

Les congés pour couches pathologiques sont à inclure :

⁻ en congé maladie pour les contractuels.

	Tableau 2.1.3.2. : Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge			Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année 2021										
Tableau 2.1.3			Moins de 20 ans	Moins de 25 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour congé maladie	1	. 26	43	21	20	16	14	16	12	6	0	175
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	0	3	1	. 0	1	1	0	5	0	0	0	11
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0) C	1	. 0	0	C	1	0	0	0	0	2
Médical	Non-compressible	Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	C	0	0	O	0	0	0	0	0	0
		Pour congé de grave maladie	0	0	1	. 0	0	C	0	0	0	0	0	1
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	C		0	0	C	0	0	0	0	0	0
		Pour maternité ou adoption	C) C	3	2	2	1	0	0	0	0	0	8
Au	utres raisons	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accuel de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	C	1	. 1	0	O	0	0	0	0	0	2
Auto alono		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	O	C	0	0	O	0	0	0	0	0	0
		Total	1	. 29	46	21	21	17	15	21	12	6	0	199

^{*} si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, ne le compter qu'une seule fois.

Tableau 2.1.3.3.: Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi permanent par motif et par âge

				Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi non permanent dans l'année 2021										
			Moins de 20 ans	Moins de 25 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
		Pour congé maladie	7,0	253,0	713,0	265,0	374,0	429,0	288,0	229,0	256,0	303,0	0,0	3 117,0
	Compressible	Pour accidents du travail imputables au service	0,0	42,0	22,0	0,0	197,0	42,0	0,0	182,0	331,0	0,0	0,0	816,0
		Pour accidents du travail imputables au trajet		0,0	173,0	0,0	0,0	0,0	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	182,0
Médical	Non-compressible	Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Pour congé de grave maladie	0,0	0,0	263,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	263,0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Pour maternité ou adoption	0,0	0,0	254,0	172,0	215,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	641,0
		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accuel de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0,0	0,0	11,0	11,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,0
Autres raiso	utres raisons	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire,) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Total	7,0	295,0	1 436,0	448,0	786,0	471,0	297,0	411,0	587,0	303,0	0,0	5 041,0



Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un congé paternité ou d'accueil de l'enfant au cours de l'année 2021.

	Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre des congés de paternité et d'accueil de l'enfant
Catégorie A	3	33
Catégorie B	3	61
Catégorie C	25	391



 Congés de présence parentale des fonctionnaires et
 2.1.5 contractuels sur emploi permanent, par sexe et catégorie hiérarchique

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un congé paternité ou d'accueil de l'enfant au cours de l'année 2021.

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de présence parentale
Catégorie A	Hommes	0	0
Categorie A	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
Categorie B	Femmes	1	5
Catégorie C	Hommes	0	0
Categorie	Femmes	2	232



Congés de solidarité familiale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent ayant bénéficié d'un congé de solidarité familiale au cours de l'année 2021.

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de solidarité familiale
Catégorie A	Hommes	0	0
Categorie A	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
Categorie B	Femmes	0	0
Catégorie C	Hommes	0	0
Categorie	Femmes	1	6

RSU 2021 61/126 IND 2.1.4-2.1.6



2.1.7

Entretiens avant et après des congés de 6 mois ou plus

Champ: les tableaux qui suivent concernent les agents sur emploi permanent.

Tableau 2.1.7.1. - Départ en congé

Y a-t-il eu des hommes qui sont partis en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année 2021 dans votre collectivité ?	Ne sait pas
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	Ne sait pas
	-
Y a-t-il eu des femmes qui sont parties en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année 2021 dans votre collectivité ?	Ne sait pas
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	Ne sait pas

Tableau 2.1.7.2. - Retour de congé

Y a-t-il eu des hommes qui sont revenus au cours de l'année 2021 d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	Ne sait pas
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	Ne sait pas
Y a-t-il eu des femme s qui sont revenues au cours de l'année 2021 d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	Ne sait pas
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	Ne sait pas

62/126 IND 2.1.7 RSU 2021



2.1.8 Nombre de jours de carence par sexe, par tranche d'âge, par catégorie hiérarchique et montant des sommes brutes retenues

Champ: les tableaux qui suivent concernent les agents ayant été rémunérés au moins un jour dans l'année, au cours de l'année 2021

Tableau 2.1.8.1. - Fonctionnaires

	Catégorie	Nombre de jours de carence prélevés	Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)		Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	
	Α	13	1 550	107	10	13
Hommes	В	57	4 783	162	44	56
	С	806	55 736	935	423	803
	A	120	13 022	239	89	121
Femmes	В	203	16 157	318	138	201
	C	1098	69 988	890	521	1089

Tableau 2.1.8.2. - Contractuels occupant un emploi permanent

	Catégorie	Nombre de jours de carence prélevés	Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	rémunérés et potentiellement	Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	Nombre d'arrêts maladies (hors prolongations) soumis à la journée de carence
	Α	8	819	37	6	8
Hommes	В	13	793	37	9	9
	С	53	3 203	50	26	11
	A	20	1 802	57	15	15
Femmes	В	72	4 331	71	34	41
	С	39	2263	42	23	24

Tableau 2.1.8.3. - Contractuels occupant un emploi non permanent

	Catégorie	Nombre de jours de carence prélevés	Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	rémunérés et potentiellement	Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	
	Α	1	91	22	1	1
Hommes	В	6	241	20	4	10
	С	36	1 579	236	21	79
	A	15	978	45	13	22
Femmes	В	12	673	44	9	42
	С	134	5353	642	77	161

RSU 2021

<u>Tableau 2.1.8.4.</u>: Nombre de jours de carence prélevés aux agents par sexe et tranche d'âge

		Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
Sexe	Age*	1.4.0 (1)	1.4.0 (2)	1.4.0 (3)
	moins de 20 ans	0		2
	20 à 24 ans	18		26
	25 à 29 ans	70		38
	30 à 34 ans	139	11	11
	35 à 39 ans	108	5	11
HOMMES	40 à 44 ans	104	2	7
HOWINIES	45 à 49 ans	87		4
	50 à 54 ans	138	1	0
	55 à 59 ans	146		4
	60 à 64 ans	51	1	0
	65 ans et plus	15		0
	TOTAL	876	28	103
	moins de 20 ans	0	0	2
	20 à 24 ans	1	3	56
	25 à 29 ans	66	18	61
	30 à 34 ans	108	18	30
	35 à 39 ans	110	9	20
FEMMES	40 à 44 ans	221	5	28
FLIMINIES	45 à 49 ans	189	12	14
	50 à 54 ans	266	4	15
	55 à 59 ans	257	2	11
	60 à 64 ans	170	0	7
	65 ans et plus	33	0	0
	TOTAL	1 421	71	244
	moins de 20 ans	0		4
	20 à 24 ans	19		82
	25 à 29 ans	136		99
	30 à 34 ans	247	29	41
	35 à 39 ans	218	14	31
ENSEMBLE	40 à 44 ans	325	7	35
LINJLIVIDLE	45 à 49 ans	276		18
	50 à 54 ans	404	5	15
	55 à 59 ans	403	4	15
	60 à 64 ans	221	1	7
	65 ans et plus	48		0
	TOTAL	2 297	99	347

RSU 2021 64/126 IND 2.1.8



2.1.9 Modalités de contrôle des arrêts maladie

Avez-vous mis en place des procédures administratives de contrôle des arrêts maladies ?	Non
Avez-vous mis en place des procédures médicales de contrôle des arrêts maladies ?	Oui

RSU 2021 65/126 IND 2.1.9



Congés de proche aidant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent ayant bénéficié d'un congé de proche aidant au cours de l'année 2021

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de proche aidant
Catégorie A	Hommes	0	0
Categorie A	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
Categorie B	Femmes	0	0
Catégorie C	Hommes	0	0
Categorie	Femmes	1	120

2.2.1 Modalités d'organisation du temps de travail

Champ: le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent à temps complet (qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel) présents au 31 décembre 2021.

ganisation du travail

Avez-vous, parmi vos agents sur emploi permanent à temps complet, des agents concernés par des cycles de travail délibérés avant le non 1er janvier 2002 ?

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

		Nombre de fonctionnaires et de contractuels sur en permanent à temps complet concernés au 31 décer 2021							
		Hommes	Femmes	Total					
Agents sur cycle hebdomac	daire	0	0	0					
Cycle mensuel		0	0	0					
Cycle saisonnier		0	0	0					
Cycle annuel		0	0	0					
Autre cycle		0	0	0					
Forfait		0	0	0					
Total tous types de cycles		0	0	0					
dont cycles de travail délib	érés avant le 1er janvier 2002	0	0	0					
	Rappel : nombre total d'agents concernés			2 582					

2.2.3 Compte épargne-temps

Champ: le tableau qui suit concerne les agents sur emploi permanent, présents dans la collectivité locale au 31/12/2021.

2.2.3.1 Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET)	Nombre d'agents épargne temps (CE	ayant un compte T) au 31/12/2021		ients ayant ouvert ne temps (CET) en 121	dont nombre d'ag des jours sur leur temps (CE	compte épargne	Nombre total d'agents ayant un compte épargne temps (CET) au 31/12/2021	dont nombre d'agents ayant ouvert un compte épargne temps (CET) en 2021
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Total
Catégorie A	90	207	0	0	45	104	297	0
Catégorie B	129	240	0	0	58	93	369	0
Catégorie C	658	459	0	0	313	164	1 117	0
Toutes catégories	877	906	0	0	416	361	1 783	0

Champ: le tableau qui suit concerne les agents sur emploi permanent, présents dans la collectivité locale au 31/12/2021.

2.2.3.2 Nombre de jours accumulés	Nombre de jour 31/12,		dont nombre de jo de l'ann		Nombre de jours accumulés au 31/12/2021	dont nombre de jours versés au titre de l'année 2021
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Total
Catégorie A	2 381	3 846	225	393	6 228	618
Caté orie B	2 430	4 074	272	376	6 504	647
Categorie C	12 893	7 527	1 663	662	20 420	2 325
Toutes catégories	17 704	15 447	2 160	1 431	33 151	3 590

Champ: le tableau qui suit concerne tous les agents sur emploi permanent passés par la collectivité locale même s'ils n'y sont plus au 31/12/2021.

2.2.3.3 Nombre de jours utilisés par type de consommation (cf. décret n° 2010-531 du 20 mai 2010)	Nombre de jours u de congés		Nombre de jours i	ndemnisés en 2021	Nombre de jours titre de la R	pris en compte au afp* en 2021	Nombre de jours donnés au bénéfice d'un agent public en 2021			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Catégorie A	266	395	0	0	0	0	0	0		
Catégorie B	210	382	0	0	0	0	0	0		
Catégorie C	1 359	713	0	0	0	0	0	0		
Toutes catégories	1 835	1 490	0	0	0	0	0	0		

^{*} Régime de retraite additionnel dans la fonction publique (Rafp).



Contraintes particulières concernant le temps de travail 2.2.2



Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent à temps complet (qu'lls travaillent à temps plein ou à temps partiel) présents au 31 décembre 2021.

<u>Tableau 2.2.2.1.:</u> Fonctionnaires occupant un emploi à temps complet

Avez-vous, parmi vos agents fonctionnaires occupant un emploi à temps complet, des agents liés à des sujétions qui induisent une diminution du temps de travail ? Ne sait pas

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

CADRE D'EMPLOIS	Sujétions p	articulières	Horaires décalés	Travail de nuit	Travail le week-end	Forfait	Astreintes	Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières	Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année
	Hommes	Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes	Hommes Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE Administrateurs	Ι ,	0	0 0	ol o			0 0		0 0
Attachés	1 0	0	1 1	0 0		1 1	0 0	1 1	0 0
Secrétaires de mairie	0	0	0 0	0 0		+	0 0	0 0	0 0
Rédacteurs	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Adjoints administratifs	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE TECHNIQUE									
Ingénieurs en chef	0	0	0 0	0 0			0 0	0 0	0 0
Ingénieurs	0	0		0 0		1 1	0 0		0 0
Techniciens Agents de maîtrise	0	0		0 0		1 1	0 0		0 0
Adjoints techniques	0	0	1 1	0 0		1 1	0 0	1 1	0 (
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0		0 0			0 0		0 0
FILIERE TECHNIQUE	0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE CULTURELLE									•
Conservateurs du patrimoine	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Conservateurs des bibliothèques	0	0		0 0			0 0	 	0 0
Attachés de conservation du patrimoine	0	-	1 1	0 0		0 0	0 0	1 1	0 0
Bibliothécaires	0	0		0 0			0 0		0 0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	1 1	0 0		1 1 -	0 0	1 1	0 0
Professeurs d'enseignement artistique Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0		0 0			0 0		0 0
Assistants de conservation du partimonie et des bibliotrieques Assistants d'enseignement artistique	0		1 1	0 0		1 1 -	0 0	1 1	0 0
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0		0 0			0 0	1 1	0 0
FILIERE CULTURELLE	0	0		0 0			0 0		0 0
FILIERE SPORTIVE									
Conseillers des APS	0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Educateurs des APS	0					0 0	0 0		0 0
Opérateurs des APS	0					0 0	0 0		0 0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE SOCIALE									
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0 0	0 0		0 0	0 0	0 0	0 0
Assistants socio-éducatifs	0	0		0 0		0 0	0 0	 	0 0
Educateurs de jeunes enfants	0	0		0 0			0 0		0 0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	1 1	0 0		0 0	0 0		0 0
Agents specialises des écoles maternelles (ASEM) Agents sociaux	0	0		0 0		+ +	0 0	 	0 0
FILIERE SOCIALE	0			0 0		0 0	0 0		0 0
FILIERE MEDICO-SOCIALE			-	-	-	1 -1	-	1 -1 -	
Médecins	0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Psychologues	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Sages-femmes	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Puéricultrices cadres de santé	0	0		0 0			0 0	1 -	0 0
Puéricultrices* Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-	0	0		0 0		1 1	0 0		0 0
techniques	0			0 0		0 0	0 0	 	0 0
Infirmiers en soins généraux Infirmiers	0	-				0 0	0 0	1 1	0 0
Auxiliaires de puériculture	0	0		0 0			0 0		0 0
Auxiliaires de soins	0	0		0 0		1 1 -	0 0		0 0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0 0	0 0	0 0		o c	o o	0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			-			-			-
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et									
manipulateurs d'électroradiologie médicale Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0		0 0	1 1	1 1	0 0	 	0 0
Techniciens paramédicaux	0	_				0 0	0 0		0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0					0 0	0 0		0 0
FILIERE POLICE MUNICIPALE			9 0	0	9	9 0		9 0	
Directeur de police municipale	0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Chefs de service de police municipale	0					0 0	0 0		0 0
Agents de police municipale	0	0		0 0			0 0		0 0
Gardes-champêtres	0	0				0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	_		, ,		, ,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		г
Contrôleurs, colonels	0	0				1 1 -	0 0	 	0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0		0 0		0 0	0 0	 	0 0
Médecins, pharmaciens	0					0 0	0 0		0 0
Lieutenants Cadres de santé	0	0					0 0		0 0
Cadres de santé Infirmiers	0	0				0 0	0 0		0 0
Sous-officiers	0	0					0 0		0 0
Sapeurs et caporaux	0					0 0	0 0	 	0 0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0					0 0		0 0
FILIERE ANIMATION			9 0	9 0	١	, y	9	9 0	9
Animateurs	0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	o c	0 0	0 0
Adjoints d'animation	0					0 0	0 0		0 0
FILIERE ANIMATION	0			0 0			0 0		0 0
TOTAL	0	0	0 0	0 0	0 (0 0	0 0	0 0	0 0

RSU 2021

<u>Tableau 2.2.2.2.</u>: Fonctionnaires occupant un ou plusieurs emplois à temps non complet

Avez-vous, parmi vos agents fonctionnaires occupant un ou plusieurs emplois à temps non complet, des agents liés à des sujétions qui induisent une diminution du temps de travail ?

Ne sait pas

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

CADRE D'EMPLOIS		étions culières	Horaires	décalés	Travail	de nuit	Travail le	week-end	Fo	fait	Astro	eintes	Bénéficia temps d réduit di sujét partici	e travail u fait de ions	compen	aire d'un pos sateur au e l'année
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																
Administrateurs	() (0	(0		0	0		0	0	0	0	0	0	0
Attachés	-) (0	(0 0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Secrétaires de mairie			0	(0 0		0	0		0	C	0	0	0	0	0
Rédacteurs	() (0	(0 0		0 0	0		0	C	0	0	0	0	0
Adjoints administratifs				-	0 0	_	_	0			C	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE				(_			0					0	0	_	0
FILIERE TECHNIQUE	,		1	,				-				,				
Ingénieurs en chef) (0		0 0) (0		0	C	0 0	0	0	0	
Ingénieurs	1	_			0 0									0	_	
		_			_	_		_	_				_			
Techniciens	(_			0 0									0	-	
Agents de maîtrise	(_			0			0	-	_		+	0	0	-	
Adjoints techniques	(1 -		(-	(+	0			_	1 -	0	0	-	
Adjoints techniques des établissements d'enseignement		_			0	_	_						0	0		
FILIERE TECHNIQUE	() (0	(0	C	0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE																
Conservateurs du patrimoine	() (0	(0 0		0 0	0	C	0	С	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques		_		(0 0		_	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	-			(0 0		+	0		0	C	-		0		
Bibliothécaires					0 0	_						+		0	-	
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique		_			0 0	_	_						_	0		
Professeurs d'enseignement artistique		_			_									0	-	
Assistants de conservation du patrimoine et des	1							0						0		
bibliothèques					_			_		_				0		
Assistants d'enseignement artistique				(_							
Adjoints territoriaux du patrimoine					0 0		_			_			_	0	_	
FILIERE CULTURELLE	() (0	(0 0	C	0	0	С	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE																
Conseillers des APS	() (0	(0 0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	() (0		0 0		0 0	0	C	0	С	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	-) (0	(0 0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	() (0	(0 0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE																
Conseillers socio-éducatifs			0		0 0) (0		0		0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs		_			0 0			_						0		
Educateurs de jeunes enfants		_			0 0			0						0		
					-	_	+	_	_				_	-		
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	(_			0 0					_		 	_	0		
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	(0 0		_				_			0		
Agents sociaux	(0 0			-	_					0	_	
FILIERE SOCIALE	() (0	(0	(0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE																
Médecins	(_			0									0		
Psychologues	() (0	(0	() (0	C	0	C	0	0	0	0	0
Sages-femmes	() (0	(0		0	0		0	C	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	() (0	(0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé) (0	(0 0		0	0		0	C	0	0	0	0	0
Puéricultrices*				-	0 0			0		0	C	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants					0 0				_					0		
médico-techniques Infirmiers en soins généraux					0 0		+		_	_				0		
Infirmiers		_			0 0	_								0		
Auxiliaires de puériculture			_		0 0	_			_				_	0		
Auxiliaires de puericulture Auxiliaires de soins					_		_	_						0		
Auxiliaires de soins FILIERE MEDICO-SOCIALE) (0	(0		1 0	0	C	0	C	, 0	0	0	1 0	_ °
			0	(0	(0	0		0	C	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et	<u> </u>		اا		-	<u> </u>		<u> </u>		<u> </u>			_	-		<u> </u>
orthophonistes	(0 0	0		0	(0	0	С	0	С	0	0	0	0	1 0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	١ .			(, ,		1 .	^	١ ,	١ ,			0	_		_
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens		_	_		0 0			0		_			_	0		_
Techniciens paramédicaux							+							-	-	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	(_			0 0							_		0		
	(0 0	0	(0 0	(0	0	С	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	-		\vdash				-									
Directeur de police municipale	((-			_	_	_			_	0		
Chefs de service de police municipale	() (0		0 0		0 0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	() (0	-	0 0		0	0	C	0	C	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	-) (0	(0 0) (0	C	0	C	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE		0 0		(0 0		_	0	C			0 0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS																
Contrôleurs, colonels) (0	-	0 0		0 0	0		0	0	0 0	0	0	0	0
Controleurs, coloneis	<u> </u>	_			0 0		+					-		0		
										_		 		0	_	
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	(_			ol o		0	0			l c	ט וי	0		0	_
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens		0						l		.l						
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants	() (0	(0 0		_		_			_	0	0	-	
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé	(0 0	0 0	(0 0	(0 0	0	ď	0	С	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers	(0 0	(0 0	(0 0	0	C	0	C	0 0	0	0	0 0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé	(0 0	(0 0	(0 0	0	C	0	C	0 0	0	0	0 0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers	(0 0 0	(0 0	(0 0	0 0	C	0	C	0 0	0 0 0	0	0 0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers	(0 0 0 0 0 0 0 0 0	(D 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(0 0 0	0 0	C	0 0 0	C	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0	0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS	(0 0 0 0 0 0 0 0 0	(D 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(0 0 0	0 0 0	0	0 0 0	0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0	0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION	(0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	()		0 0 0	0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(D		0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	0 0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs Adjoints d'animation			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(D			0 0 0 0 0		0 0 0 0 0		0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000		0 0 0 0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(D			0 0 0 0 0	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	0 0 0 0 0			0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000		0 0 0 0 0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs Adjoints d'animation		(2) (2) (3) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		D			0 0 0 0 0		0 0 0 0 0			0 0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000		0 0 0 0 0

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

Avez-vous, parmi vos agents contractuel occupant un emploi permanent, des agents liés à des sujétions qui induisent une diminution du temps de travail ?

Ne sait pas

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

CADRE D'EMPLOIS		tions ulières	Horaire	es décalés	Travail				Travail le week-end Forfait			eintes	Bénéficia temps d réduit di sujét particu	e travail u fait de ions	compens	aire d'un pos sateur au e l'année
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																
Administrateurs	C	0) (0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	C	0		0 (0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	(0		0 (_	0	_	0	0	0	0	_	0	0		
Rédacteurs	(_		0 (C	_	0	0	0	0		0	0		
Adjoints administratifs	(_	_	0 (C				0	0		0	0	-	
FILIERE ADMINISTRATIVE	C	0	(0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE																
Ingénieurs en chef		0		0 (_	0		0	0	0	0	-	0	0	0	
Ingénieurs				0 (0		0	0	0	0			0		
Techniciens Agents de maîtrise	0	_	_	0 (_	0		0	0	0	0	_	0	0	_	
Adjoints techniques		_		0 0		0	_	0	0	0	0			0	0	
Adjoints techniques Adjoints techniques des établissements d'enseignement		0		0 0	-	0	_	0	0	0	0		0	0		
FILIERE TECHNIQUE				0 0	_	0		0	0	0	0		0	0	_	_
FILIERE CULTURELLE				0 (, 0	U	0	U	U	U	U	U	U	U	0	U
Conservateurs du patrimoine		0		0 (0 0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques				0 (0	_	0	0	0	0		0	0	0	
Attachés de conservation du patrimoine		0		0 0	-	0	_	0	0	0	0		0	0	0	
Bibliothécaires				0 0	_	0				0	0		0	0		
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique				0 0		0	_		0	0	0			0		
Professeurs d'enseignement artistique				0 0							0			0		
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	-			0 0	_	C					0			0		
Assistants d'enseignement artistique	c			0 (0			0			0	0	0	0	0	0
Adjoints territoriaux du patrimoine	C	0		0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	C	0	(0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE																
Conseillers des APS	(_		0 (С		0	0	0	0		0	0		
Educateurs des APS	C	_	_	0 (С	_	-	0	0	0			0		
Opérateurs des APS	(0		0 (0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	C	0		0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE																
Conseillers socio-éducatifs	(0 (C	_	0	0	0	0			0		
Assistants socio-éducatifs	(_	0 (0	0	0		0	0		
Educateurs de jeunes enfants	(_		0 (_	C	_	0	0	0	0		0	0	_	
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	(0		0 (_	0	_	0	0	0	0	_	0	0		
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	(_		0 (0		0	0	0	0			0		
Agents sociaux			_	0 (_	C	_		0	0	0	-		0		
FILIERE SOCIALE	C	0	(0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE Médecins	.															
		_		0 0		0		0	0	0	0	-	0	0	0	
Psychologues Sages-femmes	0			0 (0	_	0	0	0	0			0		
Cadres de santé paramédicaux				0 0	_	0		-	0		0			0		
Puéricultrices cadres de santé				_	_	_	_	0	_	0	_		_	0	_	
Puéricultrices*		_		0 0	-	0	_	0	0	0	0		0	0	0	
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants				0 (0		0	0	0	0			0		
médico-techniques Infirmiers en soins généraux				0 0	_	0		0	0	0	0					
Infirmiers				0 (1 -	C		0	0	0	0			0		
Auxiliaires de puériculture				0 (C	_			0	0			0		
Auxiliaires de soins		_		0 0	_				0		0			0		
FILIERE MEDICO-SOCIALE		1 0		0 0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE																
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes		0	(0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et										0			_	-		
manipulateurs d'électroradiologie médicale Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	_		0 0	-	0		0	0	0	0	-	0	0	0	
Techniciens paramédicaux				0 (0	_	0	0	0	0			0		
	, ,		1 '	<u>ا ر</u>										0		
				n c) ^		^				^		1 0			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	C	0	(0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE																
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale	(0		0 (0	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE	(C) (0 (0 0	0	0	0	0	0		0	0		0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale	(0 0	(0 (0	0 0	0	0 0	0	0	0 0	0	0 0	0	0	0 0	0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale	(0 0		0 (0	0 0 0	0 0	0 0	0 0	0 0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres	(0 0		0 (0	0 0 0	0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0 0	0 0	0 0	0 0	0 0 0	0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE	(0 (0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	0 0 0 0	0 0	0 0 0	0 0	0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-Champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS	(((((((((((((((((((0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0 (0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champètres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels				D (0 0 (0 0 (0 0 (0 0 (0 0 (0 0 (0 0 (0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens				00 (00 (00 (00 (00 (00 (00 (00 (00 (00			000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants				D			000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé							0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	000000000000000000000000000000000000000
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs Adjoints d'animation							000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE FILIERE POLICE MUNICIPALE Directeur de police municipale Chefs de service de police municipale Agents de police municipale Gardes-champêtres FILIERE POLICE MUNICIPALE FILIERE INCENDIE ET SECOURS Contrôleurs, colonels Capitaines, commandants, lieutenants-colonels Médecins, pharmaciens Lieutenants Cadres de santé Infirmiers Sous-officiers Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS FILIERE ANIMATION Animateurs Adjoints d'animation							000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

71/126 IND 2.2.2 RSU 2021



2.2.4

Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours

Type de jours	Nombre de jours
Jours d'aménagement et de réduction du temps de travail	0
Jours de congés annuels	0
Jours épargnés sur un compte épargne- temps	0
TOTAL	0

RSU 2021 72/126 IND 2.2.4

2.2.5 Charte du temps



Votre collectivité dispose-t-elle d'une charte du temps au 31/12/2021?

Non





Dans votre collectivité, y-a-t-il des agents qui ont effectué des heures supplémentaires et/ou complémentaires au cours de l'année 2021?

Oui

Si OUI, afficher et renseigner le tableau suivant :

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, présents au cours de l'année 2021

			Fonction	naires			Contractuels sur emploi permanent						
	Temps co	omplets		Temps non	complets		Temps complets Temps non complets						
Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures réalisées et rému	inérées en 2021	Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2021		Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2021		Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2021		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2021		Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2021		
ADMINISTRATEURS	Hommes	Femmes 1.00	Hommes 0.00	Femmes 0,00	Hommes 0,00	Femmes 0,00	Hommes 3.00	Femmes 0,00	Hommes 0,00	Femmes 0,00	Hommes 0,00	Femmes	
ATTACHES	0,00	51,00	-,		· · · · · ·		-,			0,00		0,00	
SECRETAIRES DE MAIRIE	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00 0,00	18,00	5,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
REDACTEURS													
	30,00	88,00	0,00	0,00	1,00	7,00		27,00	0,00	0,00	0,00	1,00	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS FILIERE ADMINISTRATIVE	92,00 129,00	193,00 333,00	1,00	20,00	3,00	19,00	9,00	3,00 35,00	1,00	5,00	0,00	9,00	
			-		5,00	29,00		* 1	1,00	5,00	0,00	•	
INGENIEURS EN CHEF	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
INGENIEURS	32,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TECHNICIENS	219,00	0,00	0,00	4,00	10,00	0,00		14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AGENTS DE MAITRISE	943,00	19,00	0,00	1,00	37,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ADJOINTS TECHNIQUES	3 872,00	218,00	24,00	292,00	96,00	24,00	264,00	19,00	0,00	0,00	4,00	0,00	
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE	5 066,00	244,00	24,00	297,00	143,00	24,00	271,00	39,00	0,00	0,00	4,00	0,00	
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ATTACHES DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BIBLIOTHECAIRES	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	61,00	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	
ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	2,00	13,00	0,00	1,00	0,00	7,00	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	1,00	
ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	29,00	28,00	0,00	7,00	0,00	3,00	0,00	6,00	3,00	7,00	0,00	0,00	
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	15,00	4,00	0,00	0,00	3,00	1,00		8,00	12,00	2,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE	107,00	74,00	0,00	8,00	3,00	11,00	0,00	15,00	15,00	15,00	0,00	1,00	
CONSEILLERS DES APS	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EDUCATEURS DES APS	25,00	23,00	1,00	0,00	3,00	1,00	3,00	14,00	0,00	0,00	1,00	0,00	
OPERATEURS DES APS	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE	32,00	24,00	1,00	0,00	3,00	1,00	7,00	14,00	0,00	0,00	1,00	0,00	
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
MONITEURS-EDUCATEURS ET INTERVENANTS FAMILIAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ASSISTANTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	0,00	9,00	0,00	14,00	0,00	1,00		0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	
AGENTS SOCIAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE	0,00	13,00	0,00	14,00	0,00	1,00	0,00	4,00	0,00	1,00	0,00	0,00	
MEDECINS	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PSYCHOLOGUES	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SAGES-FEMMES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
PUERICULTRICES CADRES DE SANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
PUERICULTRICES *	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
CADRES DE SANTE INFIRMIERS, REEDUCATEURS ET ASSISTANTS MEDICO-TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	

Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures réalisées et rému	supplémentaires inérées en 2021	Nombre complémentai rémunéré	d'heures res réalisées et es en 2021	supplémentair	d'heures res réalisées et es en 2021	Nombre supplémentair rémunérée	es réalisées et	Nombre complémentai rémunérée	res réalisées et	Nombre d supplémentaire rémunérée	s réalisées et
INFIRMIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRES DE SOINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0,00	1,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES, PSYCHOMOTRICIENS ET ORTHOPHONISTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
PEDICURES-PODOLOGUES, ERGOTHERAPEUTES, ORTHOPTISTES ET MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BIOLOGISTES, VETERINAIRES, PHARMACIENS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIENS PARAMEDICAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	44,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	368,00	124,00	0,00	0,00	47,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARDES-CHAMPÊTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE MUNICIPALE	424,00	131,00	0,00	0,00	47,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CONTRÔLEURS, COLONELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPITAINES, COMMANDANTS, LIEUTENANTS-COLONELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MÉDECINS, PHARMACIENS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LIEUTENANTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INFIRMIERS D'ENCADREMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INFIRMIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-OFFICIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SAPEURS ET CAPORAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEURS	16,00	9,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	1,00	11,00	0,00	0,00
ADJOINTS D'ANIMATION	10,00	9,00	51,00	84,00	7,00	7,00	3,00	1,00	0,00	10,00	5,00	2,00
FILIERE ANIMATION	26,00	18,00	51,00	84,00	7,00	10,00	3,00	1,00	1,00	21,00	5,00	2,00
TOTAL	5 784,00	838,00	77,00	427,00	208,00	78,00	312,00	117,00	17,00	42,00	10,00	12,00

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014

75/126 IND 2.2.8



2.3.1 Informations relatives au temps partiel prévu par l'article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

		Hommes	Femmes	Total
2.3.1.1	Nombre de demandes présentées	24	148	172
2.3.1.2	Nombre de demandes acceptées	24	148	172
2.3.1.3	Nombre de premières demandes satisfaites	12	38	50
2.3.1.4	Nombre de modifications de quotités	3	20	23
2.3.1.5	Nombre de retours au temps plein	1	10	11

- 2.3.1.1 il s'agit du nombre de demandes présentées et non du nombre d'agents ayant présenté des demandes au cours de l'année. (Un agent peut avoir déposé deux demandes au cours de la même année.)
- 2.3.1.2 il s'agit du nombre de demandes acceptées et non du nombre d'agents ayant présenté des demandes au cours de l'année. (Un agent peut avoir déposé deux demandes au cours de la même année.)
- 2.3.1.4 il s'agit du nombre de modifications présentées par des agents occupant un emploi permanent à temps complet et exerçant leurs fonctions à temps partiel qui, lors de leur demande de renouvellement modifient la quotité du temps de travail par rapport à la période précédente.

Ne pas prendre en compte les retours au temps plein.

2.3.1.5 il s'agit du nombre d'agents occupant un emploi à temps complet et exerçant leurs fonctions à temps partiel choisi qui ne renouvellent pas leur demande de travail à temps partiel.

Champ: le tableau qui suit concerne les agents fonctionnaires titulaires et stagiaires occupant un emploi à temps complet rémunérés au 31/12/2021.

	FONCTIONNAIRES occupant un poste à TEMPS COMPLET et exerçant leurs fonctions à :								- Total	
	TEMPS	S PLEIN		Tout type o	Tout type de TEMPS PARTIEL (sauf thérapeutique)					ai
	10	0 %	Moins	de 80%	de 80% à m	oins de 90%	e 90% 90% et plus			
	Hommes 2.3.2(1)			Femmes 2.3.2(4)	Hommes 2.3.2(5)	Femmes 2.3.2(6)	Hommes 2.3.2(7)	Femmes 2.3.2(8)	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE		•								
Administrateurs	3	5	0	0	0	0	0	0	3	5
Attachés	36	94	0	1	0	11	0	6	36	112
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	23	106	0	3	1	14	0	12	24	135
Adjoints administratifs	37	215	0	2	0	31	0	16	37	264
FILIERE ADMINISTRATIVE	99	420	0	6	1	56	0	34	100	516
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieurs en chef	1		0		0	0	0	0	1	4
Ingénieurs	25	-	0	0	0	2	2	0	27	31
Techniciens	55	10	0	0	2	6	0	0	57	16
Agents de maîtrise	147	41	0	0	0	0	0	0	147	41
Adjoints techniques	599	159	2	4	10	13	3		614	176
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	_	-	-	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	827	243	2	4	12	21	5	0	846	268
FILIERE CULTURELLE										
Conservateurs du patrimoine	2	5	0	0	0	0	0	0	2	5
Conservateurs des bibliothèques	1	3	0	-	0	1	0	0	1	4
Attachés de conservation du patrimoine	1	4	0	0	0	0	0	0	1	4
Bibliothécaires	1	5	0	0	0	0	0	3	1	8
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	24	18	0	0	0	3	0	0	24	21
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	14			1	2	17	1	2	17	71
Assistants d'enseignement artistique	10	20	0	3	0	5	0	1	10	29
Adjoints territoriaux du patrimoine	7	20		0	0	1	0	0	7	27
FILIERE CULTURELLE	60	132	0	4	2	27	1	6	63	169
FILIERE SPORTIVE										
Conseillers des APS	2		0		0	0	0	0	2	1
Educateurs des APS	24	15	0	0	0	3	1	0	25	18
Opérateurs des APS	3	0		0	0	0	0	0	3	0
FILIERE SPORTIVE	29	16	0	0	0	3	1	0	30	19

RSU 2021

FII	IFRF	SOC	1AI F

FILIERE SOCIALE										
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	8	0	0	0	2	0	0	0	10
Educateurs de jeunes enfants	0	2	. 0	0	0	0	0	1	0	3
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	3	124		1		13	0	31	3	169
Agents sociaux	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
FILIERE SOCIALE	5	134	. 0	1	0	15	0	32	5	182
FILIERE MEDICO-SOCIALE										
Médecins	0	0	0	0	0	o	0	0	0	0
Psychologues	0	1	. 0	0	0	0	0	0	0	1
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	4	0	-	0	4	0	3	0	10
	0	0	0	_	0	0	0	0	0	0
Infirmiers								-		
Auxiliaires de puériculture	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	5	0	0	0	4	0	2	0	11
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE										
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0		
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0		
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	•		•	•	•			<u> </u>	<u>'</u>	
Directeurs de police municipale	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Chefs de service de police municipale	6	1	. 0	0	0	2	0	0	6	3
Agents de police municipale	40	17	0	0	2	0	0	0	42	17
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	47	18	0	0	2	2	0	0	49	20
FILIERE INCENDIE ET SECOURS										
Contrôleurs, colonels	0	0	0	1 0	l 0	ol	ol	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0			0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0		0	0	0	0	0	0
	0	0	0			0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	_		0	0	0	0	0
	0	U	1	1 0	1 0	U	ų	U_	٠	U
FILIERE ANIMATION	10	44				1 3	ما		40	45
Animateurs	10	11			0	3	0	0	10	15
Adjoints d'animation	10	9	0	0	0	3	0	0	10	12
FILIERE ANIMATION	20	20	0	1	0	6	0	0	20	27
				1					1	4 0 . =1
TOTAL	1 087	988	2	16	17	134	7	74	1 113	1 212

^{*}comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

RSU 2021 78/126 IND 2.3.2

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe

Organisation du travail
Champ : le tableau qui suit concerne les agents fonctionnaires occupant un emploi à temps complet et exerçant à temps partiel, rémunérés au 31/12/2021.

		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
	Hommes	0	2
Catégorie A	Femmes	2	34
	Total	2	36
	Hommes	0	7
Catégorie B	orie B Femmes	69	
	Total	4	76
	Hommes	0	17
Catégorie C	Femmes	7	108
	Total	7	125

RSU 2021 79/126 IND 2.3.3



2.3.4 Quotité de temps de travail des contractuels occupant un emploi permanent à temps complet et rémunérés au 31/12/2021 par filière, cadre d'emplois et selon le sexe

Champ: le tableau qui suit concerne les agents contractuels sur un emploi permanent à temps complet, rémunérés au 31/12/2021

	CONTRACTUELS sur emploi permanent occupant un poste à TEMPS COMPLET et exerçant leurs fonctions à :									
	TEMP	S PLEIN	Tout type de TEMPS PARTIEL (sauf thérapeutique)						Tot	al
	10	100 %		de 80%	de 80% à moins de 90%		90% et plus			
	Hommes 2.3.4(1)	Femmes 2.3.4(2)	Hommes 2.3.4(3)	Femmes 2.3.4(4)	Hommes 2.3.4(5)	Femmes 2.3.4(6)	Hommes 2.3.4(7)	Femmes 2.3.4(8)	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	1									
Administrateurs	1		0	0	0	0	(0	1	0
Attachés	24	37	0	0	0	2	1	. 1	25	40
Secrétaires de mairie	(0	0	0	0	0	(0	0	0
Rédacteurs	4		0	1	0	0	(1	4	32
Adjoints administratifs	2	13	0	0	0	1	(0	2	14
FILIERE ADMINISTRATIVE	31	. 80	0	1	0	3	1	2	32	86
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieurs en chef	(0	0	0	0	0		ol ol	0	0
Ingénieurs	3		0	0	0	1	(0	3	7
Techniciens	13		0	0	0	1	1	0	14	8
Agents de maîtrise	(0	0	0	0			0	1
Adjoints techniques	42		0	0	0	0			42	8
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0		0	0	0	0	(0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	58		0	0	0	2	1	0	59	24
FILIERE CULTURELLE	30		, and the second	J	٥			٩ ١	33	2.
Conservateurs du patrimoine		ol o	I 0	0	0	0	Ι (ol ol	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0		0	0	0	0			0	0
Attachés de conservation du patrimoine			0	0	0	0			0	0
Bibliothécaires			0	0	0	0			0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique			0	0	0	0			0	0
Professeurs d'enseignement artistique			0	0	0	0			3	1
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2	11	0	0	0	0			2	11
Assistants d'enseignement artistique	2		0	0	0	0			2	5
Adjoints territoriaux du patrimoine	3		0	0	0	0			3	4
FILIERE CULTURELLE	10			0	0	0		0	10	21
FILIERE SPORTIVE	_				-			1		
Conseillers des APS	1 1	. 0	0	0	ol	0		ol ol	1	0
Educateurs des APS	1	. 3	0	0	0	0			1	3
Opérateurs des APS	1	0	0	0	0	0			1	0
FILIERE SPORTIVE	3	3	0	0	0	0		0	3	3
FILIERE SOCIALE								1	-	
Conseillers socio-éducatifs) 0	0	0	ol	0	1 (ol ol	0	0
Assistants socio-éducatifs			0	0	0	0			0	2
Educateurs de jeunes enfants			0	0	0	0			0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux			0	0	0	0			0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)			0	0	0	0	_		0	5
Agents sociaux			0	0	0	0			0	0
FILIERE SOCIALE			0	0	0	0			0	7
FILIERE MEDICO-SOCIALE		,								,
Médecins) 0	0	0	o	0	Ι (ol ol	0	0
****	·	·	ı		<u> </u>			ı		

80/126 IND 2.3.4

	CONTRACTUELS sur emploi permanent occupant un poste à TEMPS COMPLET et exerçant leurs fonctions à :								
	TEMPS PLEIN		Tout t	type de TEMPS PAR	TIEL (sauf thérapeu	utique)		То	tal
	100 %	Moin	s de 80%	de 80% à m	noins de 90%	90% et plus			
	Hommes 2.3.4(1) Femmes 2.3	3.4(2) Hommes 2.3.4(3) Femmes 2.3.4(4)	Hommes 2.3.4(5)	Femmes 2.3.4(6)	Hommes 2.3.4(7)	Femmes 2.3.4(8)	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE							ļ.		
Psychologues	0	1	0 0	0	0	0	0	0	1
Sages-femmes	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	1	0 0	0	0	0	0	0	1
Infirmiers	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	2	0 0	0	0	0	0	0	2
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE									
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	1	0 0	0	0	0	0	0	1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	1	0 0	0	0	0	0	0	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE	·	•	•	•	•		•		
Directeur de police municipale	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	·	•	•		•		•	•	
Contrôleurs, colonels	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION									
Animateurs	1	4	0 0	0	0	0	0	1	4
Adjoints d'animation	1	3	0 0	0	0	0	0	1	3
FILIERE ANIMATION	2	7	0 0	0	0	0	0	2	7
TOTAL	104	143	0 1	. 0	5	2	2	106	151

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

RSU 2021 81/126 IND 2.3.4

2.3.5 Nombre d'agents contractuels bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe

Champ: le tableau qui suit concerne les agents contractuels sur un emploi permanent à temps complet et exerçant à temps partiel, rémunérés au 31/12/2021.

		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
		2.3.5(1)	2.3.5(2)
	Hommes	0	1
Catégorie A	Femmes	1	3
	Total	1	4
	Hommes	0	1
Catégorie B	Femmes	1	2
	Total	1	3
	Hommes	0	0
Catégorie C	Femmes	1	0
	Total	1	0

RSU 2021 82/126 IND 2.3.5



2.3.6

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels bénéficiaires de plein droit d'un temps partiel annualisé à l'issue de leur congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant

Avez-vous délibéré sur l'octroi d'un temps partiel annualisé de droit pour vos agents ?	Oui
---	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	FONCTIO	NNAIRES	CONTRACTUELS		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Catégorie A	0	0	0	0	
Catégorie B	0	0	0	0	
Catégorie C	0	3	0	0	
Total	0	3	0	0	

RSU 2021 83/126 IND 2.3.6



Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail, de 2.4.1 refus prononcés et d'agents exerçant leur fonctions dans le cadre du télétravail par sexe, par catégorie hiérarchique et par filière

Avez-vous délibéré sur la mise en place du télétravail ?	Oui
--	-----

Si OUI, afficher et renseigner le tableau suivant :

Champ: le tableau qui suit concerne les agents présents dans la collectivité locale au 31/12/2021.

		Hommes			Femmes			
		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Nombre d'agents ayant demandé à bénéficier du télétravail au	FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	0	0	
cours de l'année 2021	FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'agents dont la demande d'exercice des fonctions en	FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	0	0	
élétravail a été rejetée	FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	
Name of the state	TOTAL	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail (article 133 de la loi du 12 mars 2012) au 31/12/2021	FILIERE ADMINISTRATIVE FILIERE TECHNIQUE	5	1	0	11 9	17	13	
	FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	1	0	0	
	FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	
	FILIERE ANIMATION	9	0	0	0	0	0	
	TOTAL	9	2	1	21	18	13	

Définition du télétravail : Article L. 1222-9 du Code du travail :

Sans préjudice de l'application, s'il y a lieu, des dispositions du présent code protégeant les travailleurs à domicile, le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon (régulière et) volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. (dans le cadre d'un contrat d travail ou d'un avenant à celui-ci.)

Les fonctionnaires relevant de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires peuvent exercer leurs fonctions dans le cadre du télétravail tel qu'il est défini au premier alinéa de l'article L. 1222-6 du code du travail. L'exercice des fonctions en télétravail est accordé à la demande du fonctionnaire et après accord du chef de service. Il peut y être mis fin à tout moment, sous réserve d'un délai de prévenance. Les fonctionnaires télétravailleurs bénéficient des droits prévus par la législation et la réglementation applicables aux agents exerçant leurs fonctions dans les locaux de leur employeur public.

Le présent article est applicable aux agents publics non fonctionnaires et aux magistrats. Un décret en Conseil d'Etat fixe, après concertation avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique, les conditions

application du présent article, notamment en ce qui concerne les modalités d'organisation du télétravail et les conditions dans lesquelles la commission administrative paritaire compétente peut être saisie par le fonctionnai téressé en cas de refus opposé à sa demande de télétravail ainsi que les possibilités de recours ponctuel au télétravail.

> 84/126 IND 2.4.1



2.4.2 Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du télétravail

	z-vous délibéré sur l'octroi d'une allocation forfaitaire de travail ?	Non
--	---	-----

Si OUI, afficher et renseigner le tableau suivant :

Name has all a such a substitute à la bassa illustrations.	Hommes				TOTAL		
Nombre d'agents autorisés à travailler :	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	IOIAL
- de manière ponctuelle	0	0	0	0	0	0	0
- de manière régulière	0	0	0	0	0	0	0
- depuis leur domicile ou un autre lieu privé	0	0	0	0	0	0	0
- depuis un lieu professionnel mis à disposition par l'employeur	0	0	0	0	0	0	0
- depuis un lieu professionnel autre que ceux mis à disposition par 'employeur	0	0	0	0	0	0	0
- avec leur équipement personnel	0	0	0	0	0	0	0
- sur des jours fixes	0	0	0	0	0	0	0
- sur des jours flottants	0	0	0	0	0	0	0
- un jour par semaine	0	0	0	0	0	0	0
- deux jours par semaine	0	0	0	0	0	0	0
- trois jours par semaine	0	0	0	0	0	0	0
- plus de trois jours par semaine en raison de sa situation personnelle (état de santé, handicap, grossesse, etc.)	0	0	0	0	0	0	0
- plus de trois jours par semaine en raison d'une situation exceptionnelle	0	0	0	0	0	0	0

85/126 IND 2.4.2 RSU 2021



Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2021

Champ : fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour au cours de l'année 2021.

3.1.1.0 - Au 31/12/2021, avez-vous mis en place le RIFSEEP pour vos agents fonctionnaires pour au moins un cadre d'emplois ? Oui

3.1.1

Si OUI, afficher les deux questions suivantes :

Avez-vous mis en place le RIFSEEP pour l'ensemble des cadres d'emplois éligibles Oui Avez-vous délibéré sur la mise en place d'une part CIA ? Non

3.1.1 - FONCTIONNAIRES SUR	Montant total des annuelles brutes patron	(hors charges	dont primes et l'exception déplace	des frais de `	dont nouvelle indiciair		dont complémen indiciair		dont heures supp compléme		dont S	SFT	dont	IR
EMPLOI PERMANENT	3.1.1	1.1	3.1.	1.2	3.1.3	1.3	3.1.1	.4	3.1.1	.5	3.1.1	.6	3.1.1	.7
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	3 741 037	16 435 009	224 186	1 063 170	34 527	119 076	478 953	2 032 165	22 674	57 309	35 870	125 445	0	(
Catégorie A	1 907 322	5 189 737	111 334	319 617	21 276	49 096	251 328	729 859	1 033	7 139	12 488	30 586	0	(
Catégorie B	813 932	4 331 723	48 365	283 496	5 155	18 230	115 358	556 790	7 944	17 509	11 101	29 742	0	(
Catégorie C	1 019 783	6 913 549	64 487	460 057	8 096	51 750	112 267	745 516	13 697	32 661	12 281	65 117	0	(
FILIERE TECHNIQUE	26 324 439	10 212 673	1 610 442	659 142	190 466	83 045	2 817 067	1 204 166	1 314 388	85 463	328 443	137 683	0	(
Catégorie A	1 317 346	1 710 885	76 974	95 935	1 828	7 568	194 656	240 338	5 996	999	9 778	19 836	0	(
Catégorie B	1 983 170	507 863	125 089	30 150	11 632	2 510	271 300	75 960	42 361	1 010	15 398	9 371	0	(
Catégorie C	23 023 923	7 993 925	1 408 379	533 057	177 006	72 967	2 351 111	887 868	1 266 031	83 454	303 267	108 476	0	(
FILIERE CULTURELLE	2 592 430	5 929 763	176 611	401 314	9 845	49 902	186 792	569 123	24 981	7 774	26 002	44 190	0	(
Catégorie A	1 413 128	1 814 300	100 490	122 090	1 546	3 093	78 854	163 891	. 20 100	3 201	20 303	15 860	0	(
Catégorie B	1 017 943	3 467 493	64 645	233 312	5 523	36 363	90 606	339 450	3 361	4 259	3 818	20 792	0	(
Catégorie C	161 359	647 970	11 476	45 912	2 776	10 446	17 332	65 782	1 520	314	1 881	7 538	0	(
FILIERE SPORTIVE	969 619	646 461	67 968	37 835	11 391	5 144	109 260	79 884	7 045	3 431	8 606	4 414	0	(
Catégorie A	104 122	64 003	6 842	2 999	2 320	0	12 696	9 680	0	109	0	436	0	(
Catégorie B	784 039	582 458	55 827	34 836	8 556	5 144	88 915	70 204	5 808	3 322	5 298	3 978	0	(
Catégorie C	81 458	0	5 299	0	515	0	7 649	0	1 237	0	3 308	0	0	(
FILIERE SOCIALE	145 700	5 033 072	8 708	339 717	2 174	51 654	16 645	516 795	0	4 475	911	59 314	0	(
Catégorie A	0	465 379	0	30 992	0	7 823	0	66 296	0	1 924	0	6 238	0	(
Catégorie B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie C	145 700	4 567 693	8 708	308 725	2 174	43 831	16 645	450 499	0	2 551	911	53 076	0	(
FILIERE MEDICO-SOCIALE	15 070	608 795	0	39 724	0	9 163	1 350	82 521	. 0	1 429	2 875	0	0	(
Catégorie A	15 070	608 795	0	39 724	0	9 163	1 350	82 521	. 0	1 429	2 875	0	0	(
Catégorie B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE POLICE MUNICIPALE	1 886 679	736 503	94 072	38 684	34 531	14 321	364 564	156 437	67 927	20 010	23 089	1 831	0	(
Catégorie A	46 840	0	1 949	0	928	0	172	0	3 695	0	2 203	0	0	(
Catégorie B	239 785	140 432	12 525	7 273	1 617	961	54 539	37 203	9 285	1 598	2 685	913	0	(
Catégorie C	1 600 054	596 071	79 598	31 411	31 986	13 360	309 853	119 234	54 947	18 412	18 201	918	0	(
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Catégorie C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE ANIMATION	819 928	1 173 823	52 564	75 527	16 525	18 481	105 353	169 181	11 783	16 371	5 684	17 434	0	(
Catégorie B	367 022	411 747	23 813	26 006	5 218	5 203	48 692	67 059	903	1 692	1 826	7 723	0	(
Catégorie C	452 906	762 076	28 751	49 521	11 307	13 278	56 661	102 122	10 880	14 679	3 858	9 711	0	(
Total	36 494 902	40 776 099	2 234 551	2 655 113	299 459	350 786	4 079 984	4 810 272	1 448 798	196 262	431 480	390 311	0	



3.2.1

Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant de l'année 2021

Champ : contractuels sur un emploi permanent, ayant travaillé au moins un jour au cours de l'année 2021.

3 299 448

Total

4 275 023

166 245

233 239

413 597

644 937

65 187

28 825

3.2.1.0 - Au 31/	12/2021, avez-vous mis en place le RIFSEEP un emploi permanent	Oui
	Si OUI, afficher la question suivante :	

Avez-vous mis en place le RIFSEEP pour l'ensemble des cadres d'emplois éligibles Oui Montant total des rémunérations dont complément de traitement | dont heures supplémentaires ou dont primes et indemnités annuelles brutes (hors charges indiciaire (CTI) complémentaires 3.2.1.4 3.2.1 - CONTRACTUELS SUR patronales) 3.2.1.2 EMPLOI PERMANENT 3.2.1.3 3.2.1.1 Hommes Femmes Hommes Femmes Hommes Femmes Hommes Femmes FILIERE ADMINISTRATIVE 1 326 341 2 317 116 69 334 133 073 176 873 357 735 4 021 7 408 Catégorie A 1 102 895 1 157 021 58 511 72 829 147 820 185 767 3 239 908 Catégorie B 149 174 723 976 9 032 40 894 20 378 122 417 299 4 697 74 272 436 119 1 791 19 350 8 675 49 551 483 1 803 Catégorie C FILIERE TECHNIQUE 1 335 194 713 051 64 763 35 492 171 082 115 822 56 821 6 839 122 869 264 854 6 968 12 523 21 030 48 196 981 Catégorie A 244 054 340 404 21 072 13 684 56 281 41 492 109 1 987 Catégorie B Catégorie C 871 921 204 143 36 723 9 285 93 771 26 134 56 712 3 871 FILIERE CULTURELLE 378 127 553 122 22 833 30 163 27 169 57 835 1 932 1 991 Catégorie A 102 706 76 118 7 636 5 800 4 286 2 845 254 355 133 10 823 19 147 40 829 1 199 Catégorie B 213 459 15 735 1 216 61 962 121 871 4 374 7 148 538 Catégorie C 5 216 14 161 716 93 102 89 551 2 466 4 906 14 207 10 760 1 700 2 283 FILIERE SPORTIVE Catégorie A 7 255 1 711 Catégorie B 32 525 27 496 807 4 906 6 382 3 720 604 1 276 Catégorie C 53 322 62 055 1 659 6 114 7 040 1 096 1 007 FILIERE SOCIALE 272 205 15 192 37 802 1 690 Catégorie A 144 278 5 765 25 530 1 442 Catégorie B Catégorie C 127 927 9 427 12 272 248 73 460 2 673 25 530 FILIERE MEDICO-SOCIALE 1 442 Catégorie A 73 460 2 673 25 530 1 442 Catégorie B Catégorie C 30 190 FILIERE MEDICO-TECHNIQUE 1 823 4 457 1 429 Catégorie A Catégorie B 30 190 1 823 4 457 1 429 Catégorie C FILIERE POLICE MUNICIPALE Catégorie A 0 Catégorie B Catégorie C 0 0 FILIERE INCENDIE ET SECOURS Catégorie A 0 Catégorie B Catégorie C FILIERE ANIMATION 166 684 226 328 6 849 9 917 24 266 34 996 713 5 743 Catégorie B 108 962 127 705 5 293 7 986 16 999 21 177 329 1 799 Catégorie C 57 722 98 623 1 556 1 931 7 267 13 819 384 3 944



3.3.1

Rémunérations des contractuels occupant un emploi NON permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2021

Champ: contractuels sur un emploi NON permanent, ayant travaillé au moins un jour au cours de l'année 2021.

		total des annuelles brutes
	Hommes	Femmes
Assistants maternels	33 218	824 835
Assistants familiaux	0	0
Autres agents sur emploi non permanent (y compris collaborateurs de cabinet)	3 176 274	7 063 066
Total	3 209 492	7 887 901



3.4.1 Indemnisation du chômage pour les titulaires

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de vos anciens agents TITULAIRES, vous êtes :

En auto-assurance sans convention de gestion avec Pôle Emploi

	Nombre d'allocataires dans l'année 2021
Anciens titulaires	29
Anciens stagiaires	2



3.4.2

Indemnisation du chômage pour les contractuels

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de vos anciens contractuels :

Vous avez adhéré au régime d'assurance chômage

Si en AUTO-ASSURANCE,	Nombre d'allocataires dans l'année 2021
afficher et renseigner :	0



3 4 3

Maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire

Avez-vous prévu le maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire ?

Oui



Votre collectivité a-t-elle versé une indemnité de fin de contrat au cours de l'année ?

Oui

Si OUI, afficher le tableau suivant

	Fondement du recrutement									
	Article 3 I., 1°	Article 3-1	Article 3-2	Article 3-3, 1°	Article 3-3, 2°	Article 3-3, 3°	Article 3-3, 3° bis	Article 3-3, 4°	Article 3-3, 5°	
CADRE D'EMPLOIS	Accroissement temporaire d'activité	Remplaçants	Affectés sur un poste vacant	Pas de cadre d'emplois existant	Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants	les communes nouvelles issues de la fusion de communes	Temps non complet des autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article 2 lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %	Communes de moins de 2000 hab. et groupements de communes de moins de 10 000 hab. dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité	Total du nombre de contractuels
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Administrateurs	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Attachés	4	0	C	0	(0	0	0	0	4
Secrétaires de mairie	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Rédacteurs	8	3	2	. 0	(0	0	0	0	1:
Adjoints administratifs	7	7	2	. 0	(C	0	0	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE	19	10	4	0	(C	0	0	0	33
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieurs en chef	0	0	С	0	(C	0	0	0	
Ingénieurs	0	0	С	0	() c	0	0	0	
Techniciens	1	0	С	0	(0	0	0	0	:
Agents de maîtrise	0	0	С	0	() C	0	0	0	
Adjoints techniques	72	7	С	0	() c	0	0	0	79
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0		0) (0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE	73	7	C	0	(C	0	0	0	80
FILIERE CULTURELLE										
Conservateurs du patrimoine	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Conservateurs des bibliothèques	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Attachés de conservation du patrimoine	2	0	C	0	(0	0	0	0	
Bibliothécaires	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	C	0))	0	0	0	
Professeurs d'enseignement artistique	1	1	1	. 0	(o c	0	0	0	
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2	1	C	0	(0	0	0	0	
Assistants d'enseignement artistique	1	4	C	0	(o c	0	0	0	
Adjoints territoriaux du patrimoine	3	0	2	. 0	(C	0	0	0	
FILIERE CULTURELLE	9	6	3	0	(o c	0	0	0	1
FILIERE SPORTIVE										
Conseillers des APS	0	0	C	0	(O	0	0	0	
Educateurs des APS	0	1	C	0	(C	0	0	0	
Opérateurs des APS	0	0	C	0	(0	0	0	0	
FILIERE SPORTIVE	0	1	C	0	(C	0	0	0	
FILIERE SOCIALE										
Conseillers socio-éducatifs	0	0	C	0	(O	0	0	0	
Assistants socio-éducatifs	0	0	C	0	(0	0	0	0	
Educateurs de jeunes enfants	0	0		0			0	0	0	

94/132 IND 3.3.9

RSU 2021

				1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0		0	0		
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	19	0	0	0	0	0	0	0		19
Agents sociaux	0	-	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE SOCIALE	19	0	0	0	0	0	0	0	(19
FILIERE MEDICO-SOCIALE										
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Psychologues	0	1	0	0	0	0	0	0	(1
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Infirmiers en soins généraux	6	0	0	0	0	0	0	0	(6
Infirmiers	0	0	0	0	0		0			
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0		0	0		
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	1	0			
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6	1	0	0	0	0	0	0	(7
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		_			-					
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthor	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et					0					
manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	o	0	0	(
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	(0
FILIERE POLICE MUNICIPALE										
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	(
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	(0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS										
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	(D
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0		
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	(0
FILIERE ANIMATION										
Animateurs	2	2	0	0	0	0	0	0	(4
Adjoints d'animation	246	4	1	0	0	0	0	0		251
FILIERE ANIMATION	248		1	0	0	0	0	0		
	2.0									233
TOTAL	374	31		0	0	n	0			413
	374	J1		· ·	·	ų –	· · ·	- U		713

^{*} Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

RSU 2021 95/132 IND 3.3.9



3.4.0

Ecarts de rémunération hommes-femmes

Cet indicateur reprend les informations par ailleurs disponibles dans différents indicateurs du bilan social. Il a pour but de calculer automatiquement les écarts de salaire entre hommes et n'est pas exporté dans le fichier transmis à la DGCL.

Fonctionnaires	Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)	Ecart (en %)
FILIERE ADMINISTRATIVE	37 674	33 685	10,59
Catégorie A	48 906	45 846	6,26
Catégorie B	34 199	33 762	1,28
Catégorie C	27 939	28 058	-0,43
FILIERE TECHNIQUE	31 343	29 907	4,58
Catégorie A	46 142	49 448	-7,16
Catégorie B	35 351	34 315	2,93
Catégorie C	30 486	27 369	10,22
FILIERE CULTURELLE	40 068	35 112	12,37
Catégorie A	49 583	44 359	10,54
Catégorie B	34 861	34 002	2,46
Catégorie C	23 051	24 922	-8,12
FILIERE SPORTIVE	32 429	29 318	9,59
Catégorie A	52 061	64 003	-22,94
Catégorie B	31 488	34 878	-10,77
Catégorie C	27 153	0	100,00
FILIERE SOCIALE	29 140	29 320	-0,62
Catégorie A		40 468	-
Catégorie B			
Catégorie C	29 140	28 520	2,13
FILIERE MEDICO-SOCIALE	30 140	45 096	-49,62
Catégorie A	30 140	45 096	-49,62
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE POLICE MUNICIPALE	39 224	40 691	-3,74
Catégorie A	46 840		,
Catégorie B	39 964	54 012	-35,15
Catégorie C	38 931	38 456	1,22
FILIERE INCENDIE ET SECOURS			-
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE ANIMATION	29 430	27 223	7,50
Catégorie B	32 653	30 956	5,20
Catégorie C	27 251	25 445	6,63
Total	32 724	32 187	1,64

RSU 2021 96/132 IND 3.4.0

Contractuels sur emploi permanent	Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)	Ecart (en %)
FILIERE ADMINISTRATIVE	38 669	27 215	29,62
Catégorie A	39 672	29 866	24,72
Catégorie B	33 150	22 554	31,96
Catégorie C	37 136	30 498	17,87
FILIERE TECHNIQUE	22 669	29 104	-28,39
Catégorie A	40 956	38 949	4,90
Catégorie B	24 489	31 289	-27,77
Catégorie C	20 760	20 621	0,67
FILIERE CULTURELLE	26 894	20 912	22,24
Catégorie A	31 602	29 850	5,54
Catégorie B	29 201	18 691	35,99
Catégorie C	17 703	24 872	-40,50
FILIERE SPORTIVE	28 647	17 910	37,48
Catégorie A	29 020		
Catégorie B	32 525	27 496	15,46
Catégorie C	26 661	15 514	41,81
FILIERE SOCIALE		32 100	
Catégorie A		51 528	
Catégorie B			
Catégorie C		22 522	
FILIERE MEDICO-SOCIALE		29 384	
Catégorie A		29 384	
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		30 190	
Catégorie A			
Catégorie B		30 190	
Catégorie C			
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE INCENDIE ET SECOURS			
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			
FILIERE ANIMATION	25 723	20 244	21,30
Catégorie B	24 322	22 248	8,53
Catégorie C	28 861	18 129	37,19
Total	28 203	26 028	7,71



3.4.0.1

Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées en 2021

Votre collectivité est-elle un département, une région, une collectivité territoriale de plus de 20 000 habitants ou un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ? Oui

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Sommes brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
Les dix plus hautes rémunérations en 2021	933561,94	6	4	120

98/132 IND 3.4.0.1 RSU 2021

3.4.7 - Dépenses de fonctionnement de la collectivité et dépenses de personnel



émunérations en euros (arrondir à l'euro supérieur). Opérations réelles, hors opérations d'ordres.

	Montant des dépenses de fonctionnement de la collectivité constatées au compte administratif de l'année de référence (opérations réelles, hors opérations d'ordre)	234 670 974
3.4.7(2)	Charges de personnel (opérations réelles, hors opérations d'ordres)	138 248 566



Agents affectés à la prévention

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, présents en 2021.

	Effectif au 31/12/2021 des agents de la collectivité	Effectif en équivalent temps plein sur 2021
Assistants* de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	75	75
Conseillers** de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	6	5,9
Agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans la collectivité (ACFI) ***, titulaires ou contractuels, agents de la collectivité	0	0
Médecins de prévention, titulaires ou contractuels, agents de la collectivité	3	2,5
Infirmiers des services de prévention, titulaires ou contratuels, agents de la collectivité	2	2
Autres personnels affectés à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention,)	0	0



Actions liées à la prévention dans l'année 2021 4.1.2

aires et contractuels sur emploi permanent, présents au 31/12/2021

	Montant en euros (arrondi à l'euro supérieur)	Nombre de jours	Nombre d'agents
Formation obligatoire des agents assistants et conseillers chargés de la mise en œuvre des actions de prévention	0	0	0
Formation obligatoire des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	1 460	2	2
Formation dans le cadre des habilitations	0	0	0
Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité (*)	0		
Dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail. Cet indicateur regroupe l'ensemble des frais liés à l'amélioration des conditions d'hygiène et de prévention (autres formations, investissements, Equipements de Protection Individuelle)	38 562		

96/130 IND 4.1.1-4.1.2 RSU 2021



4.1.3 Nombre de visites médicales sur demande de l'agent

Comptabiliser seulement les visites médicales sur demande de l'agent.

	Hommes	Femmes
Nombre de visites médicales spontanées chez le médecin de prévention, en 2021	170	298

RSU 2021 97/130 IND 4.1.3

4.1.4 Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

	Votre collectivité dispose-t-elle d'un document unique d'évaluation des risques	Oui
Si OUI, afficher et indiquer :		
	L'année de création du document	2009
	L'année de la dernière mise à jour	2021

4.1.5 Plan de prévention des risques psychosociaux (RPS)

-		
ſ	Votre collectivité dispose-t-elle d'un plan de prévention des risques psychosociaux au 31/12/2021 ?	Oui

4.1.6 Démarches de prévention des risques

Votre collectivité a-t-elle mis en place les démarches de prévention suivantes, au cours de l'année 2021 :								
Démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ?	En cours							
Démarche de prévention des risques cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la	En cours							
D'autres démarches de prévention des risques ?	Oui							

4.1.7 Registre de santé et de sécurité au travail

Votre collectivité dispose-t-elle d'un registre de santé et de sécurité au travail, au 31/12/2021 ? Oui
--



Les accidents du travail* reconnus dans l'année 2021 et jours d'arrêt de travail pour des accidents survenus en 2021 ou avant 4.2.1

Champ: le tableau qui suit concerne tous les agents quel que soit leur statut (y compris contractuels sur emploi non permanent), présents au cours de l'année 2021.

Nombre total d'heures rémunérées sur l'année 2021	5 633 464,20	Si ce total n'est pas corre	
Y a-t-il eu des accidents du travail ou des arrêts de travail en lien	Oui		

Si OUI, afficher le tableau suivant :

	Nombre d'accidents du travail* reconnus dans l'année 2021						Nombre de jours d'arrêts de travail (pour les accidents du travail survenus dans l'année 2021 ou auparavant)						
Cadres d'emplois - Filière	Accidents de SERVICE				Accidents de TRAJET								
cautes a emplois - mere	Nombre d'	accidents de		e d'accidents arrêt	Nombre d'a	occidents de		iombre s sans arrêt			Accident de	≥ TRAJET	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Attachés	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rédacteurs	0	2	0	0	0	1	0	0	0	261	0	4	
Adjoints administratifs	0	9	0	0	1	11	0	1	0	870	5	970	
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	12	0	0	1	12	0	1	0	1 139	5	974	
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	34	
Ingénieurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	10	
Techniciens		0	0	0	0	1	0	0	370	0	0	3	
Agents de maîtrise	8	2	0	0	1	0	0	0	584	25	92	0	
Adjoints techniques	65	36	0	0	10	10	0	1	8 928	3 857	942	741	
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0									0	0	
FILIERE TECHNIQUE	73	38	0	0	11	13	0	1	9 882	3 882	1 034	788	
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	2	0	0	0	0	0	0	0	29	0	430	
Assistants d'enseignement artistique	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	
Adjoints territoriaux du patrimoine	1			0	0	0		0	1	. 0	0	0	
FILIERE CULTURELLE	1	3	0	0	0	0	0	0	1	31	0	430	
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Educateurs des APS	0	5	0	0	0	0	0	0	0	96	0	0	
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FILIERE SPORTIVE	0	5	0	0	0	0	0	0	0	96	0	0	
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Agents spécialisés des écoles maternelles	0	16	0	0	0	5	0	0	0	724	0	303	
Agents sociaux	0	0			0	0	0	0	0		0	0	
FILIERE SOCIALE	0	16	0	0	0	5	0	0	0	724	0	303	
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Psychologues	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	
Sages-femmes	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	
Cadres de santé paramédicaux	0	0			0	0	0	0	0		0	0	
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Puéricultrices**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico- techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Auxiliaires de soins	0	0				0			0	0	0	0	
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

99/130 IND 4.2.1 RSU 2021

Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	19	0
Agents de police municipale	5	2	0	0	2	1	0	0	662	53	19	7
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	5	2	0	0	3	1	0	0	662	53	38	7
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers d'encadrement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9
Adjoints d'animation	1	7	0	0	1	3	0	0	172	576	304	185
FILIERE ANIMATION	1	7	0	0	1	4	0	0	172	576	304	194
TOTAL	80	83	0	0	16	35	0	2	10 717	6 501	1 381	2 696

4.2.2

Champ: le tableau qui suit concerne tous les agents quel que soit leur statut (y compris contractuels sur emploi non permanent), présents au cours de l'année 2021.

Remarque: Ne pas remplir les cellules grisées (pré remplies par un zéro) qui font l'objet de calculs automatiques.

Si OUI, afficher le tableau suivant :									
	Nombre de maladies à caractère professio en service reconnues	nnel ou contractées	caractère profession service reconnu antérieures ayant	s professionnelles ou à nnel ou contractées en es dans les années entraînées des jours s l'année 2021	Nombre de jours d'arrêts de travail				
Cadres d'emplois	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Nombre de jou à des MP reco l'année en fond	nnues dans	Nombre de j dans l'année reconnues da antérieures e se	ns les année n fonction du	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Administrateurs	0	0	0			0	0		
Attachés	0	0	0	0	0	0	0		
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0		
Rédacteurs	0	0	0		0	0	0		
Adjoints administratifs	0	1	0	0	0	397	0		
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	1	0	0	0	397	0		
ngénieurs en chef	0	0	0		0	0	0		
ngénieurs	0	0	0	0	0	0	0		
Techniciens	0	0	0		0	0	0		
Agents de maîtrise	0	1	5	0	0	20	262		
Adjoints techniques	1	0	15	37	15	0	493	1 50	
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0		
FILIERE TECHNIQUE	1	1	20	37	15	20	755	1 50	
Conservateurs du patrimoine	0	0	0		0	0	0		
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0			0	0		
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0		0	0	0		
Bibliothécaires Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0		0	0	0		
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0		0	0	0		
Assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des pibliothèques	0	1	0	1	0	273	0	g	
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0		
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0		
FILIERE CULTURELLE	0	1	0	1	0	273	0	9	
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0		
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0		
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0		
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0		
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0		
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0		
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0		
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0		
Agents spécialisés des écoles maternelles	0	0	0	0	0	0	0		
Agents sociaux	0	0	0			0	0		
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0		
Médecins	0	0	0	0	0	0	0		
Psychologues	0	0	0		0	0	0		
Sages-femmes	0	0	0			0	0		
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0			0	0		
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0		0	0	0		
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0		
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0		
Infirmiers en soins généraux	0	0	0		0	0	0		
nfirmiers	0	0	0			0	0		
Auxiliaires de puériculture	0	0	0		0	0	0		
Auxiliaires de soins	0	0		0			0		

101/130 IND 4.2.2 RSU 2021

Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	5	0	0	0	301	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	5	0	0	0	301	0
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers d'encadrement	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	3	25	38	15	690	1 056	1 601



4.2.4 Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2021

	Pour accidents du travail		caractère pro	ofessionnelle ou à fessionnel ou adant le service	Autres cas		
	Hommes	Femmes	Hommes Femmes		Hommes	Femmes	
Titulaires et stagiaires	1	1	1	0	0	0	
Contractuels sur emploi permanent*	0	0	0	0	0	0	

^{*} y compris pensions d'invalidité du régime général.

RSU 2021 103/130 IND 4.2.4



Avez-vous adhéré à un contrat d'assurance statutaire pour la gestion du risque maladie, pour l'année 2021 ?	Non
---	-----

RSU 2021 104/130 IND 4.2.5



Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale 4.2.6 particulière et nombre d'agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux

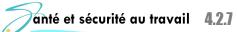
<u>Tableau 4.2.6.1</u>: les fonctionnaires

Fondement		Hommes				Total	
rondement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Personnes reconnues travailleurs handicapés	0	0	0	0	0	0	0
Femmes enceintes				0	0	0	0
Fonctionnaires réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires souffrant de pathologie particulières	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0

<u>Tableau 4.2.6.2</u>: les contractuels

Fondement		Hommes				Total	
rondement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Personnes reconnues travailleurs handicapés	0	0	0	0	0	0	0
Femmes enceintes				0	0	0	0
Contractuels réintégrés après un congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	0
Contractuels occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux	0	0	0	0	0	0	0
Contractuels souffrant de pathologie particulières	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0

105/130 IND 4.2.6 RSU 2021



Nombre de demandes de protection fonctionnelle et nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle selon que l'agent soit mis en cause ou qu'il soit victime.

Oui	
Ou	ıi

Si OUI, afficher et compléter les tableaux suivants :

<u>Tableau 4.2.7.1</u>: les fonctionnaires

		Hommes			Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent victime	0	0	12	0	0	4	16
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent victime	0	0	12	0	0	4	16
Total	0	0	24	0	0	8	32

<u>Tableau 4.2.7.2</u>: les contractuels

		Hommes			Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent victime	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent victime	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0

106/130 RSU 2021 IND 4.2.7

Nombre de signalements pour actes de violences physiques, de violences sexuelles, de discrimination, harcèlement moral et harcèlement sexuel, agissements sexistes, menaces ou actes d'intimidation envers le personnel au cours de l'année 2021

Champ: le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et contractuels, y compris sur un emploi non permanent, présents au cours de l'année 2021.

<u>Tableau 4.3.1.1 : Actes de violence physique envers le personnel de la collectivité</u>

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes d'actes de violence physique (y compris violences sexuelles) en 2021, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Oui
---	-----

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

	Nombre d'actes de violence physique (y compris violences sexuelles) envers le personnel au cours de l'année 2021						Nombre d'a	actes de violend	ce sexuelle env	ers le personne	l au cours de l'a	nnée 2021
		Hommes Femmes			Hommes			Femmes				
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 4.3.1.3 : Harcèlement moral envers le personnel de la collectivité

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de harcèlement moral en 2021, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Oui
---	-----

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour harcelement moral									
	Hommes Femmes									
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	2	0	0	0				
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
Total	0	0	2	0	0	0				

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de harcèlement sexuel en 2021, de la part d'usagers ou d'autres agents ?

Oui

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

or cor, amoner corrempin to tableau surrant.	Nombre de signalements au DRH pour harcelement sexuel									
	Hommes Femmes									
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	C				
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	2	0	0	C				
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	C				
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	C				
Total	0	0	2	0	0	0				

<u>Tableau 4.3.1.5</u>: Agissements sexistes envers le personnel de la collectivité

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes d'agissements sexistes en 2021, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Oui
---	-----

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour agissements sexistes (cf. définition prévue par l'article L. 1142-2- 1 du code du travail)									
		Hommes	Femmes							
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
Total	0	0	0	0	0	0				

<u>Tableau 4.3.1.6</u>: Actes de discrimination envers le personnel de la collectivité

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes d'actes de discrimination en 2021, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Non
--	-----

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour actes de discrimination									
	Hommes Femmes									
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
Total	0	0	0	0	0	0				

RSU 2021 108/130 IND 4.3.1

Si OUI, afficher et remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour menaces ou tout autre acte d'intimidation									
	Hommes Femmes									
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C				
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0				
Total	0	0	0	0	0	0				



4.3.2 Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement

Modalités organisationnelles

Quelles sont les modalités organisationnelles pour le dispositif de signalement ?	Assuré en propre par la collectivité
---	--------------------------------------

Modalités de traitement des faits signalés

Actes de violence physique

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement d'actes de violence physique au cours de l'année ?	Oui
---	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes				Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de saisines	0	0	2	0	0	0	2
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	2	0	0	0	2
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Actes de violence sexuelle

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement d'actes de violence sexuelle au cours de l'année ?	Non
---	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes				Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Iotai
Nombre de saisines	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

110/130 **RSU 2021**

Harcèlement moral

ans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement de harcèlement moral au cours de l'année ?	Oui
--	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes				Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	iotai
Nombre de saisines	0	0	2	0	0	0	2
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Harcèlement sexuel

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement de harcèlement sexuel au cours de l'année ?	Oui

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes				Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	iotai
Nombre de saisines	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	2	. 0	0	0	2
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Agissements sexistes

ans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement d'agissements sexistes	u cours de l'année ?	Non
--	----------------------	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes				Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Iotai
Nombre de saisines	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Menaces

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement de menaces au cours de l'année ?	Oui
paris votre conectivite, y a-t-ii eu des signalement de menaces au cours de l'armée :	Oui

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie A Catégorie B Catégorie C Catég		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de saisines	0	0	2	0	0	0	2
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Tout autre acte d'intimidation

ans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement de tout autre acte d'intimidation au cours de l'année ?	Non
---	-----

Si OUI, afficher et compléter le tableau suivant :

	Hommes			Femmes			T.1.1
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de saisines	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0	0

Actes de discrimination

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalement d'actes de discrimination au cours de l'année ?	
--	--

Si OUI, afficher et compléter les 2 tableaux suivants :

Nombre d'actes de discrimination recensés ventilés par critère de discrimination

Critère de discrimination	Nombre d'actes recensés
Opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses	0
Origine	0
Orientation sexuelle ou identité de genre	0
Age	0
Patronyme	0

Situation de famille ou de grossesse	0
Etat de santé	0
Apparence physique	0
Handicap	0
Appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race	0

Nombre d'actes de discrimination recensés ventilés par contexte professionnel

Contexte professionnel	Nombre d'actes recensés
Recrutement	0
Promotion	0
Rémunération (dont primes)	0
Evaluation	0
Niveau et périmètre des missions	0
Autres	0

Nombre d'actes de violence physique ou sexuelle, discrimination, harcèlement sexuel, harcèlement moral, agissement sexiste, menaces ou tout autre acte d'intimidation recensés ventilés par type de suite donnée

Si la collectivité a répondu OUI à au moins une des questions filtres précédentes, afficher et compléter le tableau suivant :

Type de suites données	Nombre d'actes recensés
Accueil	0
Accompagnement de la victime et orientation vers les professionnels compétents	3
Accompagnement de la victime pour dépôt de plainte	0
Mesures de mise à l'abri de la victime	0
Mise en place d'une enquête	5
Sanctions prises	0
Usage du droit de réponse ou de rectification	0
Signalement article 40 code de procédure pénale	0
Signalement plateforme PHAROS	0
Signalement auprès d'un hébergeur ou d'un fournisseur d'accès	0
Autres mesures	0

4.4.1 Inaptitudes au cours de l'année 2021

Champ: le tableau qui suit concerne les agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent, présents au cours de l'année 2021.

		Hommes	Femmes
D e m	Demande de reclassement au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	1	1
a n d e	Demande de reclassement au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	0	0
s	Proposition de période de préparation au reclassement au cours de l'année	0	5
	Période de préparation au reclassement acceptée au cours de l'année	0	1
	Période de préparation au reclassement refusée par l'agent au cours de l'année	0	2
	Reclassement effectif au cours de l'année, suite à une période de préparation au reclassement	0	0
	Reclassement effectif au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	0	0
	Reclassement effectif au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	0	0
	Retraite pour invalidité	7	2
	Licenciement pour inaptitude physique	1	2
D é c i s i	Décision d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2021 suite à l'avis du comité médical ou de la commission de réforme et travaillant dans la filière :	0	0
0	FILIERE ADMINISTRATIVE	1	3
n s	FILIERE TECHNIQUE	2	3
	FILIERE CULTURELLE	0	0
	FILIERE SPORTIVE	0	0
	FILIERE SOCIALE	0	0
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	1	1
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0
	FILIERE ANIMATION	0	0
	Décisions d'accord de temps partiel thérapeutique recensées sur l'année 2021	0	0
	Décisions d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail	0	0
	Mises en disponibilité d'office	2	3

114/130 IND 4.4.1



- 1		
	Votre collectivité a-t-elle été confrontée à des tentatives de suicide ou des suicides au cours de l'année 2021 ?	Non

Si OUI, afficher et compléter les tableaux suivants :

<u>Tableau 4.5.1.1:</u> les fonctionnaires

		Hommes Femmes			Total		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	lotai
Nombre de tentatives de suicides déclarées et reconnues imputables au cours de l'année 2021	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de suicides déclarés et reconnus imputables au cours de l'année 2021	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0

<u>Tableau 4.5.1.2</u>: les contractuels

	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	iotai
Nombre de tentatives de suicides déclarées et reconnues imputables au cours de l'année 2021	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de suicides déclarés et reconnus imputables au cours de l'année 2021	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0

115/130 IND 4.5.1 RSU 2021



Validation de l'expérience, bilan de compétence et congé de formation dans l'année 2021

Champ: le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et les contractuels (sur un emploi permanent ou non permanent), présents au 31/12/2021.

	Titulaires et stagiaires présents au 31/12/2021 Contractuels présents au 31/12/2021		nts au 31/12/2021	Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
	5.1.3(1)	5.1.3(2)	5.1.3(3)	5.1.3(4)	
Validation des Acquis et des Expériences (VAE)					
Dossiers déposés durant l'année	0	0	0	0	0
Dossiers en cours	0	0	0	0	0
Dossiers ayant débouché dans l'année sur une validation	1	0	0	0	1
Bilans de compétence					
Nombre de bilans de compétences financés par la collectivité territoriale	0	0	0	0	0
Congé de formation					
Nombre d'agents bénéficiant d'un congé de formation au titre de 2021	0	1	0	0	1
- dont le nombre d'agents bénéficiant d'un congé de formation sur le fondement de l'article 22 quinquies de la loi du 13 juillet 1983	0	0	0	0	0
Nombre d'agents bénéficiant d'un congé de transition professionnelle sur le fondement de l'article 22 quinquies de la loi du 13 juillet 1983	0	0	0	0	0

La validation des acquis et de l'expérience professionnelle (VAE) est un dispositif permettant aux agents pouvant justifier d'une expérience professionnelle de transformer cette expérience en un diplôme. Pour cela, un dossier doit être constitué et présenté à la commission placée auprès de la structure qui a délivré le diplôme sollicité par l'agent (école, université...). Ref. Loi de Modernisation sociale du 17 janvier 2002.

121/131 IND 5.1.3



5.1.4 Coûts de formation

Champ: le tableau qui suit concerne le coût des formations qui ont eu lieu en 2021.

011011119 1 10	tablead qui suit contente le cout des joinnations qui ont ed ned en 2021.	
		Montants pour l'année 2021 en euros
5.1.4.1	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	793 605,00
5.1.4.2	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire (formations payantes)	16 850,00
5.1.4.3	Autres organismes	303 486,00
5.1.4.4	Frais de déplacement à la charge de la collectivité	23 792,00
5.1.4.5	Coût de la formation des apprentis	70 023,00
	Coût total des actions de formation	1 207 756,00

RSU 2021 122/131 IND 5.1.4



6.1.0

Nombre de représentants du personnel par type d'instance

Vos instances sont-elles placées auprès d'un centre de gestion ?	Non
--	-----

Si NON, afficher et renseigner le tableau suivant :

Instances	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants
Comité technique	12	12
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	10	10
Commission administrative paritaire	18	18
Commission consultative paritaire	13	13

Pour les centres de gestion uniquement :

Instances	Nombre de collectivités et d'établissements rattachés à l'instance placée auprès du centre de gestion	Nombre de représentants	Nombre de représentants du personnel suppléants
Comité technique	0	0	0
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	0	0	0
Commission administrative paritaire	0	0	0
Commission consultative paritaire	0	0	0

RSU 2021 IND 6.1.0





Pour les collectivités de 50 agents ou plus, et pour les centres de gestion

	Nombre de réunions dans l'année 2021
du comité technique *	14
des commissions administratives paritaires	2
des commissions consultatives paritaires	0

^{*} pour les collectivités ayant un CT propre

Pour les collectivités de 50 agents ou plus, uniquement :

Disposez-vous d'un comité d'hygiène et de sécurité et condition de travail (CHSCT) au sein de votre collectivité?	Oui
Si oui :	
Nombre de réunions du CHSCT dans l'année 2021	4
Nombre de jours d'activité des représentants en CHSCT	0
Nombre de jours d'activité du secrétaire du CHSCT	0

Pour les <u>centres de gestion</u>, uniquement :

Votre comité technique (CT) a-t-il siégé en 2021 pour exercer les missions dévolues à un comité d'hygiène et de sécurité et condition de travail (CHSCT) ?	(vide)
Si oui : Nombre de réunions du CT dans l'année 2021 pour exercer les missions dévolues à lun CHSCT	0
un crisci	

124/131 IND 6.1.1-6.1.3 RSU 2021

6.1.1.4 Nombre de saisines de la CAP ou de la CCP

(C) Managemental		Saisines effectuées à la demande des agents	Total	
des commissions administratives paritaires	2	0	2	
des commissions consultatives paritaires	0	0	0	

Dialogue social

6.1.2 **Droits syndicaux**

A renseigner par les CDG et les collectivités non affiliées. Champ : cette rubrique concerne les fonctionnaires et contractuels, présents au cours de l'année 2021.

Journées d'autorisations spéciales d'absence accordées en application de l'article 16 du décret du 3 avril 1985	263
Journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation en application de l'article 18 du décret du 3 avril 1985	243
Journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation en application de l'article 18 du décret du 3 avril 1985	
Journées d'absence pour formation syndicale accordées aux fonctionnaires	12

	Nombre d'heures dans l'année 2021
Volume du contingent global d'heures d'autorisations d'absence calculé en application de l'article 14 du décret du 3 avril 1985	0
Heures de décharges d'activité de service :	
- auxquelles ont droit les organisations syndicales	7 644
- effectivement utilisées	1 360

	Nombre de protocoles dans l'année 2021
Nombre de protocoles d'accords (avec seuil complémentaire)	0



6.1.3 Conflits du travail : grèves

Votre collectivité a-t-elle été concernée par les grèves en 2021 ?	Oui

Si OUI, afficher le tableau suivant :

Cessations collectives et concertées du travail	Nombre de journées de grève en 2021
Total (y compris les journées sans précision de la nature locale ou nationale du mot d'ordre)	1 413
- sur mot d'ordre national	776
- sur mot d'ordre uniquement local	637
- non précisé, autres	0

126/131 IND 6.1.1-6.1.3 RSU 2021



Nombre de négociations engagées au cours de l'année 2021 et nombre d'accords collectifs conclus et signés 6.1.5

Avez-vous engagé des négociations au cours de l'année 2021 ?	Non

Avez-vous conclu un ou plusieurs accords collectifs, en 2021 ou avant ?

Domaines de négociation	Nombre de négociations engagées <u>à l'initiative de</u> <u>l'autorité territoriale</u> au cours de 2021	a i mitiative des	Nombre d'accords collectifs conclus et signés avant 2021	Nombre d'accords collectifs conclus et signés en 2021
Conditions et organisation du travail (dont actions de prévention dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail)				
Temps de travail, qualité de vie au travail, modalités de déplacements entre le domicile et le travail, impacts de la numérisation sur l'organisation et les conditions de travail				
Mise en place du télétravail				
Accompagnement social des mesures de réorganisation des services				
Mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, préservation des ressources et de l'environnement et de la responsabilité sociale des organisations				
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes				
Promotion de l'égalité des chances et reconnaissance de la diversité et la prévention des discriminations dans l'accès aux emplois et la gestion des carrières				
Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle des personnes en situation de handicap				
Déroulement des carrières et promotion professionnelle				
Apprentissage				
Formation professionnelle et formation tout au long de la vie				
Intéressement collectif et modalités de mis en œuvre de politiques indemnitaires				
Action sociale				
Protection sociale complémentaire				
Evolution des métiers et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences				

RSU 2021



Existence d'un accord visant à assurer la continuité des **6.1.6** services publics en cas de grève des agents ou, à défaut, d'une délibération de l'organe délibérant.

Au sein de la collectivité, existe-t-il un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève des agents en 2021 ?	Non
Si NON, EN COURS ou NE SAIT PAS,	
A défaut, existe-t-il une délibération de l'organe délibérant en 2021 ?	

Si OUI à 6.1.6.1 ou 6.1.6.2,

Quels sont les services publics concernés par la continuité de service en 2021 ?

Collecte et traitement des déchets des ménages	
Transport public de personnes	
Aides aux personnes âgées et handicapées	
Accueil des enfants de moins de 3 ans	
Accueil périscolaire	
Restauration collective et scolaire	

128/131 IND 6.1.6 RSU 2021



7.1.1 Dépenses engagées pour la réalisation des prestations d'action sociale

Retour au sommaire

Les montants doivent être exprimés en euros (arrondir à l'euro supérieur). Opérations réelles, hors opérations d'ordre.

Montant des dépenses pour la réalisation des prestations d'action sociale (en € ; opérations réelles, hors opérations d'ordres)	0
---	---

1	ction	et	protection	sociale

7.1.2 Modalités de mise en œuvre de l'action sociale

Prestations servies directement par la collectivité (*)	
Prestations servies par l' intermédiaire d'un centre de gestion (conclusion d'un contrat-cadre d'action sociale)	
Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale	
Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale (comité d'oeuves sociales local, organisme propre à la collectivité)	

(*) Chèques vacances, restauration, aide à la famille, subventions pour séjours d'enfants, prestation pour enfant en situation de handicap, autres...



Nombre de bénéficiaires des prestations d'action sociale 7.1.3 par type de prestation et par catégorie hiérarchique et

		Nombre de bénéficiaires					
	Type de prestation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Restauration	Subventions	0	0	0	0	0	1
Nestaul ation	Titres restaurants	0	0	0	0	0	•
Logement		0	0	0	0	0	
Famille	Places réservées en crèches	0	0	0	0	0	
	Tickets CESU garde d'enfants 0-6 ans	0	0	0	0	0	1
	Allocation garde de jeunes enfants	0	0	0	0	0	-
	Autres aides à la garde d'enfant	0	0	0	0	0	-
	Subventions pour séjours d'enfants (en colonie de vacances, en centres de loisirs, sans hébergement, séjours linguistiques)	0	0	0	0	0	
	Allocation aux parents d'enfants handicapés ou de jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage	0	0	0	0	0	1
	Séjours en centres de vacances spécialisés	0	0	0	0	0	-
Vacances et loisirs	Chèque-vacances	0	0	0	0	0	(
	Chèque lire	0	0	0	0	0	
	Chèque culture	0	0	0	0	0	(
Prêts et aides exceptionnelles (situation	s difficiles)	0	0	0	0	0	

RSU 2021



Existence d'un accord collectif sur la 7.2.0 protection sociale complémentaire

Au sein de la collectivité, existe-t-il un accord collectif sur la protection sociale complémentaire ?	Non



Procédure retenue par la collectivité pour la protection sociale complémentaire santé et prévoyance

	Santé	Prévoyance
Via une convention de participation propre à la collectivité	Non	Non
Via une adhésion à une convention de participation souscrite par le centre de gestion	Non	Non
Via un contrat ou un règlement labellisé	Oui	Oui



Nombre de bénéficiaires et montant des **7.2.2** prestations de protection sociale complémentaire

Nombre de bénéficaires	Santé	Prévoyance
Catégorie A	156	166
Catégorie B	279	255
Catégorie C	1 150	994
Agents sur emploi non permanent	35	51
Nombre total de bénéficiaires	1 620	1 466

Montant des participations (en €)

Wientant des participations (en c)		
Catégorie A	13 960	26 568
Catégorie B	26 062	62 910
Catégorie C	118 684	297 956
Agents sur emploi non permanent	2 667	2 002
Montant total des participations* (en €)	161 373	389 436

130/131 IND 7.2.0-7.2.2



8.1.1 Nombre de sanctions disciplinaires prononcées dans l'année

iées concernent les fonctionnaires et les contractuels (sur un emploi permanent ou non permanent), présents au cours de l'année 2021.

Des sanctions disciplinaires ont-elles été prononcées au cours de l'année 2021	Oui	
	1	

Si OUI, afficher le tableau suivant :

Fonctionnaires titulaires	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires titulaires (art. 89 de la loi du 26 janvier 1984) en 2021		
	Hommes	Femmes	
Sanctions du 1er groupe :	10	1	
Avertissement	3	1	
Blâme	1	0	
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 3 jours	6	0	
Sanctions du 2ème groupe :	0	0	
Radiation du tableau d'avancement	0	0	
- dont en complément d'une sanction du 2ème groupe	0	0	
- dont en complément d'une sanction du 3ème groupe	0	0	
Abaissement d'échelon	0	0	
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	0	0	
Sanctions du 3ème groupe :	0	0	
Rétrogradation	0	0	
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 16 jours à 2 ans	0	0	
Sanctions du 4ème groupe :	0	0	
Mise à la retraite d'office	0	0	
Révocation	0	0	

Fonctionnaires stagiaires	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires (art. 6 du décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992) en 2021	
	Hommes	Femmes
Avertissement	0	0
Blâme	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 3 jours	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	0	0
Exclusion définitive du service	0	0

Contractuels	Nombre de sanctions prononcées concernant les agents contractuels (art. 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988) en 2021	
	Hommes	Femmes
Avertissement	0	1
Blâme	0	0
Exclusion temporaire de fonctions	0	0
Licenciement	0	0

	Principal motif des sanctions prononcées concernant les agents fonctionnaires, stagiaires et contractuels en 2021	
Précision : compter un motif par sanction		
	Hommes	Femmes
Probité, intégrité (détournement, conservation de fonds, malversation, vol, dégradation, dettes, chèque sans provision)	0	0
Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste)	6	0
Atteinte à la discrétion professionnelle, au secret professionnel, au secret des correspondances, à la vie privée, à la liberté individuelle	0	2
Incorrections, violences, insultes, harcèlement moral	3	0
lvresse	0	0
Mœurs (dont harcèlement sexuel)	0	0
Manquement à l'obligation de laïcité, atteinte au principe de neutralité, discrimination, manquement à l'obligation de réserve	1	0
Conflit d'intérêt, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts	0	0
Exercice d'une activité privée rémunérée sans autorisation	0	0
Comportement privé affectant le renom du service, condamnation pénale (pour manquements non mentionnés dans les colonnes précédentes)	0	0
Autres	Ö	0

RSU 2021